

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



URF SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE TOURISME

Mémoire de fin d'étude de master

Spécialité : Management des Activités du Tourisme et Culture

Thème :

**AMENAGEMENT ET VALORISATION TOURISTIQUE DURABLE
DES ESPACES RURAUX EN BASSE CASAMANCE, FACTEUR DE
DEVELOPPEMENT LOCAL.**

(Cas de la commune de Diembéring)

Présenté par :

Biennu Paul Alain NDIAYE

Sous la direction de :

Dr. Ousmane BASSE

Soutenu publiquement le 31 janvier 2019 devant le jury composé de :

Pr Abdou Aziz NIANG

Maître de conférences agrégé à l'UASZ

Président

Dr. Alphonse SAMBOU

Assistant à l'UASZ

Examineur

Dr. Seedou Mukhtar SONKO

Assistant à l'UASZ

Examineur

Dr. Ousmane BASSE

Assistant à l'UASZ

Encadreur

Année universitaire : 2017/2018

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR

URF SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE TOURISME

Mémoire de fin d'étude de master

Spécialité : Management des Activités du Tourisme et Culture

Thème :

**AMENAGEMENT ET VALORISATION TOURISTIQUE
DURABLE DES ESPACES RURAUX EN BASSE
CASAMANCE, FACTEUR DE DEVELOPPEMENT LOCAL.**

(Cas de la commune de Diembéring)

Présenté par :

Biennu Paul Alain NDIAYE

Sous la direction de :

Dr. Ousmane BASSE

Soutenu publiquement le 31 janvier 2019 devant le jury composé de :

Pr. Abdou Aziz NIANG	Maître de conférences agrégé à l'UASZ	Président
Dr. Alphonse SAMBOU	Assistant à l'UASZ	Examineur
Dr. Seedou Mukhtar SONKO	Assistant à l'UASZ	Examineur
Dr. Ousmane BASSE	Assistant à l'UASZ	Encadreur

Dédicaces :

Je dédie ce mémoire à....

A mes très chers parents,

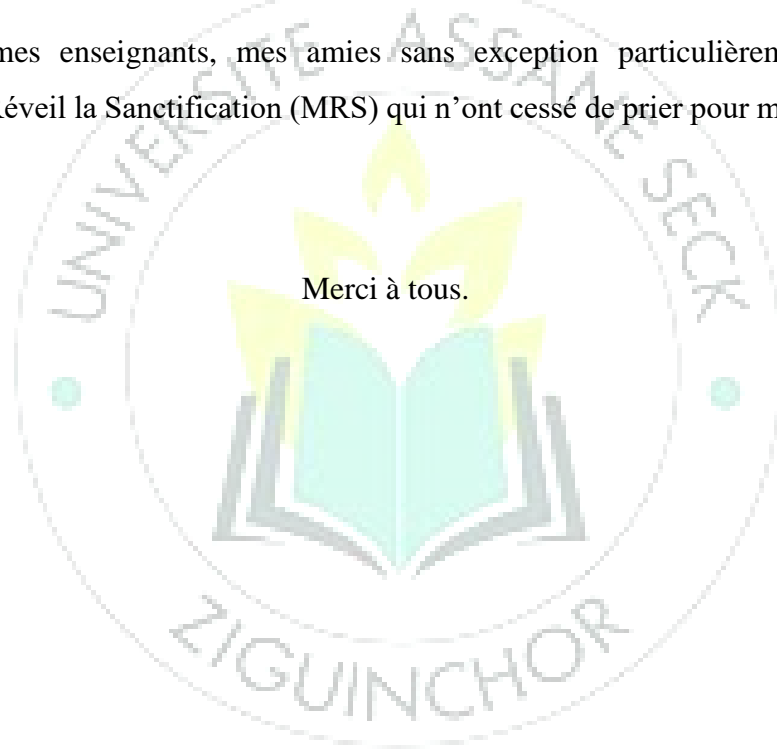
Leurs soutiens sans faille, sans qui rien n'aurait été possible, tout au long de mon cursus. Vous représentez pour moi le symbole de la bonté par excellence, la source de tendresse, et l'exemple du dévouement qui n'a pas cessé de m'encourager et de prier pour moi. Aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour, l'estime, le dévouement et le respect que j'ai toujours eu pour vous. Ce travail est le fruit de vos sacrifices que vous avez consentis pour ma formation.

A mes très chères sœurs,

Je vous souhaite un très bon avenir, plein de joie, de bonheur, réussite et de sérénité.

A tous mes enseignants, mes amies sans exception particulièrement à ceux du Mouvement du Réveil la Sanctification (MRS) qui n'ont cessé de prier pour moi, et tous ce qui m'aiment.

Merci à tous.



Remerciements :

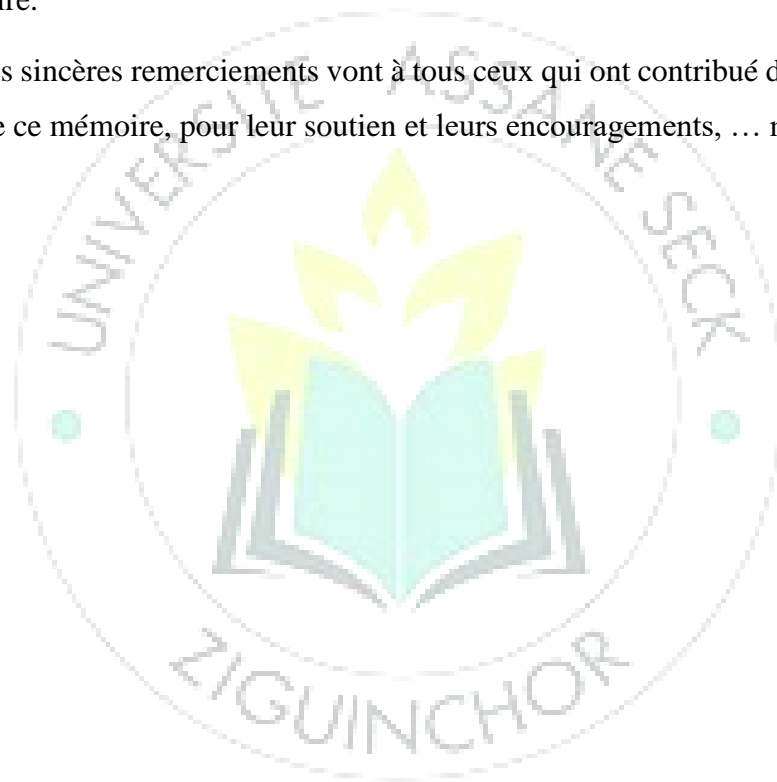
Tout d'abord, je tiens à remercier Dieu en son Fils Jésus-Christ, qui nous a donné la force et le courage, la volonté et les moyens nécessaires pour réaliser ce modeste travail.

Ma première reconnaissance va à mon encadreur Dr. Ousmane BASSE d'avoir accepté de diriger ce travail. Je lui dis, Merci.

Ensuite pour les membres du jury qui ont accepté d'évaluer et de juger mon travail.

Ma gratitude va également aux enseignants du département de tourisme et tout le personnel de l'URF des sciences économiques et sociales qui m'ont aidée tout au long de mon cursus universitaire.

Enfin, mes sincères remerciements vont à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire, pour leur soutien et leurs encouragements, ... merci à tous.



Sommaire :

Dedicaces :1

Remerciements :4

Introduction générale :10

Première partie : Présentation générale de la commune de Diembering

Chapitre 1 : Diembéring, identité d'une commune24

I. Histoire de la commune..... 24

II. Les facteurs physiques et humains 24

III. Les activités économiques (traditionnelles)..... 27

Chapitre 2 : L'activité touristique dans la commune.....32

I. Le tourisme dans la zone..... 32

II. Les formes de tourisme praticables 33

III. Inventaire de quelques réceptifs hôteliers..... 35

Deuxième partie : Tourisme et aménagement touristique au Sénégal

Chapitre 3 : Regard sur le tourisme au Sénégal42

I. La politique touristique au Sénégal 42

II. L'environnement des affaires au Sénégal 46

III. Analyse de l'offre et de la demande touristique au Sénégal 47

Chapitre 4 : La SAPCO-Sénégal : un instrument de mise de mise en valeur des politiques d'aménagement touristique.....54

- I. Mission d'aménagement de la SAPCO-Sénégal 54
- II. Méthode et outils à l'aménagement touristique 57
- III. Les acteurs qui interviennent dans l'aménagement 65

Troisième partie : L'aménagement Touristique sur le développement local de la commune de Diembéreng

Chapitre 5 : Les mutations spatiales70

- I. La consommation de l'espace agricole 70
- II. La consommation de l'espace littoral..... 73
- III. Les crises sociétales 74

Chapitre 6 : Evolutions des micro-économies locales.....78

- I. L'influence du tourisme sur la pêche et l'agriculture..... 78
- II. Influence du tourisme sur les arts et métiers et la mobilité interne..... 81
- III. Processus d'adhésion 84

Conclusion et recommandations.....88

- I. Conclusion..... 88
- II. Recommandations pour une valorisation durable 88

Bibliographie :90

Annexe :.....92

Sigles et abréviations :

ANAT : Agence Nationale d'Aménagement des terres

APIX : Agence de Promotion des Investissements

ARH/UEMOA : Association Régionale des Hôteliers de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

ASPT : Agence Sénégalaise de Promotion Touristique

CCOD : Commission de Contrôle des Opérations Domaniales

CR : Communauté rurale

DEAF : Direction des Etudes et Acquisitions Foncières

DIP : Direction des Investissements et du Partenariat

AEC : Association Espérance Casamance

FNBT : Fédération Nationale des Bureaux de Tourisme du Sénégal

FITS : Fédération des Industries Touristique du Sénégal

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

ONIT : Organisation Nationale pour l'Intégration du Tourisme

ONG : Organisation Non Gouvernemental

PNAT : Plan National d'Aménagement des Terres

SAPCO-Sénégal : Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et des zones Touristiques du Sénégal

SAVTS : Secteur des Agences de Voyage et des Tours opérateurs du Sénégal

SDAU : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

SOFISEDIT : Société Financière Sénégalaise pour le Développement Industriel et Touristique

TICCA : Salon du Tourisme, des Industries Culturelles et de l'Artisanat d'Art

TDR : Termes de Référence

TRI : Tourisme rural intégré

UASZ : Université Assane Seck de Ziguinchor

UCAD : Université Cheikh Anta Diop

ZTI : Zone Touristique Intégrée.

ZIT : Zone d'Intérêt Touristique



Liste des figures :

Figure 1 : Carte de la communauté rurale de Diembéring

Figure 2 : Cartographie des Zones d'Intérêt Touristique (ZIT)

Figure 3: Etudes de factibilité

Figure 4: Carte de changement des zones agricoles entre 1968 et 2016

Figure 5: Occupation du sol dans la commune de 1968 à 2016.

Liste des graphiques :

Graphique 01 : Répartition des réceptifs touristiques par région

Graphique 02: Répartition du nombre de lits par région

Graphique 04 : Evolution des entrées touristiques au Sénégal

Graphique 05 : Répartition des touristes par nationalité

Graphique 03 : Le tourisme à l'horizon 2030 : tendance actuelle et prévisions de 1950 à 2030

Graphique 06: Répartition des touristes selon leur motivation

Liste des photos :

Photos 01 : Récolte du riz

Photos 02 : Récolte de lait de vache

Photos 03 : Un pêcheur qui pêche sur un bolong

Photos 04 : Village artisanal de Cap-Skiring.

Photos 05: Campement villageois

Photos 06 : Troupe de danse traditionnelle diola

Photos 07 : Couple de Touristes à bord de canoës

Photos 08 : Village de vacance Club Med

Photos 09 : Hôtel la Paillote

Photos 10: Hôtel le Cisko Centre Culturel

Liste des tableaux :

Tableau 01 : Récapitulatif de la capacité d'accueil des hôtels et villages de vacances au Cap-Skiring.

Tableau 02 : L'offre du Sénégal face aux marchés émetteurs

Introduction Générale :

Le tourisme est apparu au 18^e siècle lorsque les aristocrates anglais souhaitaient rejoindre Rome. Dans un but de développement humain, le tourisme devient vite un simple divertissement, un domaine de découverte. Ainsi, dans les années 1950 à 1970 apparaît le tourisme de masse. Cette apparition est de paire avec des innovations dans le domaine du transport qui de l'énergie animal finira par aboutir aux moteurs à réaction.

Le tourisme d'abord destiné à une élite devient accessible à une plus grande partie de la population. Il est d'ailleurs passé de 25 millions en 1950 à 1,2 milliards en 2013. Deux enjeux se dégagent ainsi de cette arrivée du tourisme de masse : un enjeu environnemental ainsi qu'un enjeu économique.

Il occupe déjà présent une place primordiale dans l'économie de nombreux pays. Au Sénégal par exemple, celui-ci représente près de 6,3% du PIB. Le tourisme implique donc une modernisation des infrastructures comme les routes, les aéroports, etc. Ce qui permet à une ville ou commune ou même à un pays d'être plus connecté avec le monde extérieur et de développer ainsi un réseau. Aussi, le tourisme est créateur d'emplois. Il représente ainsi 8,1% des emplois totaux dans le monde soit 235 millions d'emplois. Il peut ainsi être un des réels moteurs d'une économie. D'un point de vue mondial, le tourisme est devenu une activité qui permet une atténuation de l'écart économique entre les pays développés au nord et les pays en développement au sud. Il représente 6,1% des exportations mondiales mais aussi 9,2% du PIB mondial.

Outre tous ces avantages économiques se dressent des contraintes majeures sur l'environnement et la société d'accueil. Vu le besoin d'espace que le tourisme nécessite, il est donc l'une des causes principales de la réduction des surfaces cultivables, de la diminution des activités liées au pêche sur la plage mais aussi de la destruction des valeurs culturelles. Néanmoins, plusieurs solutions peuvent ainsi être envisagées face à tous ces problèmes à travers une valorisation touristique durable.

Contexte de l'étude :

En 1960, la plupart des pays africains ont accédé à l'indépendance avec un régime présidentiel hérité des colons où le président de la république était au centre de toutes les prises de décisions : la centralisation du pouvoir. Les populations qui avaient l'espoir d'une vie meilleure en confiant la gestion du pays à un fils du terroir se voient reléguer au second plan. Avec l'avènement de l'indépendance, bon nombre d'africains pensaient que les lacunes coloniales allaient disparaître. Cinquante (50) ans après, la situation persiste toujours, la plupart des états africains n'ont toujours pas réussi à s'engager sur la voie d'un développement stable et durable. Cette situation a engendré des crises de part et d'autre en Afrique notamment au Sénégal et s'est matérialisée sur divers aspects parmi lesquels la crise Casamançaise.

La Basse Casamance est considérée comme l'une des régions la plus belle et la plus fertile du Sénégal. Mais pendant longtemps la Basse Casamance a été aussi la région la plus agitée. Pendant plus de 30 ans, malgré les « cessez le feu » et les accords de paix, l'armée Sénégalaise et les rebelles continuent de s'affronter. Un conflit qui fera plusieurs dizaines de milliers de déplacés et de réfugiés dans les pays voisins. Une autre grande victime de la crise est l'économie. Le conflit a paralysé l'agriculture et le secteur du tourisme, principales ressources. Par ailleurs, l'une des causes du conflit sans oublier bien sûr celle du foncier, est la marginalisation de cette partie sud du Sénégal. De plus, beaucoup de projets ont été abandonnés voire gelés à cause de cette insécurité et c'est ce qui a amplifié la situation dans laquelle se trouve la Basse Casamance. Ainsi ces différentes causes ont incité les autorités étatiques à définir de nouvelles stratégies de sortie de crise « *où la création de nouvelles possibilités politiques locales a permis une plus grande participation de toutes les factions en conflit dans l'administration du pays* » (LAVERGNE, 2013 :2).

Aujourd'hui, la décentralisation semble être le moyen le plus adapté afin de lutter contre les inégalités sociales et de faire une répartition plus équilibrée. Cette façon de faire diffère d'un régime centraliste où c'est l'Etat qui prend toutes les décisions. Cette situation a pour finalité de mettre la population au centre des instances décisionnelles. Dans cette optique il s'agira de définir de nouvelles politiques relatives aux infrastructures, notamment dans le milieu touristique. Ainsi, des plans régionaux de développement touristique vont voir le jour à Mbour (Saly) et en Basse Casamance (Cap-Skiring).

Le tourisme semble être un excellent moyen de développement local et d'aide aux populations les plus démunies sur le plan économique et social. Au Sénégal, Les recettes

touristiques représentent la deuxième source de devises après la pêche. Fort de ce constat, le tourisme n'a cessé de se développer et continue de faire sa mue dans tout le territoire. L'Etat a donc fait du secteur une priorité économique dans sa politique de développement. Son objectif est d'atteindre 3 millions de touristes d'ici 2023 pour engendrer plus d'emplois directs, indirects et induits. Toutefois, cette ambition permettrait à la Basse Casamance de retrouver sa situation d'antan.

Intérêt du sujet :

L'enseignement dispensé au cours de ces cinq (05) dernières années à l'Université Assane SECK de Ziguinchor (UASZ) vise à nous former au métier de management des activités du tourisme et culture. Ainsi, au cours de notre cursus universitaire nous avons pu, entre autres, être sensibilisées à l'économie du tourisme, à la valorisation du patrimoine, à la stratégie de promotion touristique, aux politiques d'aménagements et tourisme durable pour ne citer que ceux-ci.

Ces matières pointues, ont suscité chez nous un grand intérêt et nous ont notamment donné envie d'approfondir notre connaissance dans le monde du tourisme. L'exercice du mémoire constitue à nos yeux une opportunité d'enrichir nos compétences et surtout un moyen d'apporter une réponse à une problématique sur un sujet donné.

Compte tenu de la diversité des pistes à exploiter, il nous a fallu, sélectionner un axe de travail particulier. Ce dernier correspond à nos aspirations professionnelles futures. Pour ce faire, il nous a semblé avantageux d'inscrire nos recherches dans ce cadre spécifique qu'est la contribution du tourisme relative à l'aménagement et à la valorisation touristique en Basse Casamance.

Analyse conceptuelle :

Il s'agira de clarifier les concepts essentiels de notre thématique. En réalité, elle permettra de délimiter le sens des mots contenus dans le sujet de recherche.

- **Tourisme**

Le **tourisme** est un terme difficile à cerner. Il est assez similaire au voyage qui selon le petit Robert signifie « chemin à parcourir » alors que le tourisme est défini comme le fait de voyager, de parcourir pour son plaisir un lieu autre que celui où l'on vit habituellement. Mais la différence de ces deux termes se trouve au niveau des buts observés par les pratiquants. En

effet pour le voyage, les buts sont économiques, stratégiques, religieux ou philosophiques alors que le tourisme est souvent associé au loisir.

Selon la définition de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) « *Le tourisme est un déplacement hors de son lieu de résidence habituelle pour plus de 24 heures mais moins de 4 mois, dans un but de loisir, un but professionnel (tourisme d'affaire) ou un but sanitaire (tourisme de santé)* ». Mais c'est la définition de la Commission Statistique des Nations Unies qui semble la plus complète. En effet selon cette institution : « *le tourisme est un ensemble d'activités déployées par les personnes au cours de leur voyage et de leur séjour dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaire ou d'autres motifs non liés à l'exercice d'une activité non rémunérée dans le lieu visité* ».

- **Aménagement**

La mise en tourisme pose de nouvelles questions d'ordre spatial, économique, social, culturel et politique auxquelles il faudra dorénavant faire face. La croissance rapide des flux touristiques et sa concentration géographique sont à l'origine des **aménagements touristiques**. Ceux-ci doivent être adaptés aux particularités régionales et saisonnières. De plus les méthodes d'aménagements touristiques peuvent dépendre de programmes envisagés à savoir : à court, moyen et long terme.

Donc nous pouvons dire qu'il s'agit souvent d'un cadre directeur qui permet la préparation et la mise en œuvre de plans et de projets d'aménagements successifs par la réalisation d'études directrices sur les possibilités ou l'opportunité du développement d'un pays, d'un territoire, d'une station en devenir.

- **Valorisation**

Selon le Larousse, **valorisation** signifie « action de mettre en valeur ». Appliquer dans le contexte du tourisme, elle consiste à faire connaître et à mettre les potentialités locales en valeur afin de favoriser l'attractivité de la zone. Cela permettra d'augmenter les flux touristiques et de jouer un rôle de levier de développement.

- **Développement local**

Le dictionnaire Larousse présente de nombreuses définitions concernant le développement : une définition économique, sociologique entre autre. Mais celui qui nous intéresse c'est celui qui suit, qui définit le développement comme le « *fait pour quelque chose de progresser, de s'accroître, de prendre de l'importance* ». Cela signifie que le développement consiste en une amélioration.

Le concept de **développement local** quant à lui à évoluer au fil des années. Considéré avant les années 70 comme un phénomène à dimension sociale et économique, qui selon W. NASSER est un développement « *qui vise non seulement l'augmentation des revenus nationaux, mais aussi la diminution de la pauvreté, la création d'emplois, tout en préservant l'égalité entre les citoyens et entre les différents territoires.* » (NASSER, 2004 :14). Aujourd'hui, on assiste à un autre modèle de développement qui vise à la fois l'aspect économique, social et surtout environnemental. L'intégration de la dimension environnementale trouve son sens dans la mesure où « *l'objectif étant de mettre en place les moyens nécessaires afin de satisfaire les besoins de la population sans détruire les écosystèmes.* » (SAID, 2003 :22). Prenant en compte toutes les dimensions actuelles, LAVERGNE le définit comme un développement qui relève « *[...] d'un processus collectif d'innovation territorial inscrit dans la durabilité. Ce processus s'enracine dans un territoire pertinent, il y fédère et organise en réseau les acteurs économiques, sociaux, environnementaux pétris d'une culture commune de projet dont la finalité est le bien-être collectif et la centralité : l'être humain.* » (LAVERGNE, Op.cit, 24)

- **Espaces ruraux**

Le terme **espaces ruraux** par opposition à l'espace urbain caractérise ici les territoires où le niveau de sous-développement est à ce jour encore délicat. Les populations de ces zones sont le plus souvent confrontées à toutes sortes de difficultés telles que : le manque de d'infrastructures sanitaires, taux d'analphabétisation élevé, manque de qualification professionnelle, un accès limité à l'eau potable et à l'électricité. Bref comme le dit Seedou Mukhtar SONKO ce sont des territoires qui ont « *des perspectives de développement extrêmement limitées* » (SONKO, Op.cit, 92). Mais l'une des caractéristiques du rural c'est qu'il n'est valorisé qu'à travers l'activité agricole. C'est la raison pour laquelle certains auteurs le définissent comme « *un espace de faible densité d'emploi et/ou de population, faiblement diversifié, aux sols peu artificialisés, où l'agriculture tient une place dominante, où règnent*

principalement, à l'instar de l'activité agricole, les processus de dispersion des activités et des populations et que les processus d'agglomération ont tendance à vider de leur contenu. » (SMICHTT et GOFFETTE-NAGOT, 2000 :43). Cependant cette définition est limitée car il ne s'agit pas d'envisager l'espace rural comme « *un strict territoire agricole* » (DEPRAZ, 2017 :3). La définition qui semble être le mieux adaptée est celle du service français de l'aménagement du territoire qui stipule que « *L'espace rural, ce n'est pas seulement l'agriculture et la sylviculture, mais aussi le tourisme et les loisirs, les milieux naturels, le paysage, l'urbanisation, l'habitat, les transports, les infrastructures, les activités économiques, etc. Tous ces domaines et fonctions se combinent pour former l'espace rural.* »

Revue de la littérature :

Elle constitue le socle même de toutes études scientifiques et nous a permis de faire une revue critique de la littérature en vue d'avoir des éléments incontournables non seulement dans la conception de notre problématique mais aussi dans la définition des concepts de notre sujet d'étude.

L'ouvrage d'**Alain MESPLIER** et **Pierre BLOC-DURAFOUR** (2011) intitulé « Le tourisme dans le monde » 8^e édition, a constitué un ouvrage de référence en ce sens qu'il nous a permis de bien cerner les contours de notre sujet. Cela surtout dans la compréhension des motivations de déplacements des visiteurs.

Dans cet ouvrage, il ressort des analyses que l'activité touristique est devenue aujourd'hui l'un des secteurs essentiels des pays en voie de développement qui en font un élément de leur décollage économique. Diverses causes peuvent expliquer le poids grandissant de ce secteur d'activité qui constituent selon les auteurs, des facteurs clés de succès. Parmi ces facteurs nous pouvons citer : le rôle capital du transport, une large gamme d'hébergement et l'évolution des professions touristiques. De plus, ces facteurs seront complétés par ce qui fait le choix des déplacements. Pour les auteurs le choix d'une destination touristique dépend aussi de ce que l'on cherche. Certains visiteurs choisissent tel ou tel destination pour combler leurs désirs ou encore pour assouvir leurs curiosités.

A la suite de **MESPLIER** et **BLOC-DURAFOUR**, des historiens se sont aussi intéressés à l'évolution de l'activité du tourisme. Il s'agit entre autre de **Marc BOYER** (1996) dans son ouvrage « L'invention du tourisme » l'auteur nous retrace l'historique des premiers « pas » du tourisme et son évolution à travers les pans de l'histoire. Il nous montre aussi

comment le tourisme est devenu une activité attractive suscitant de plus en plus de nombreux départs.

Par ailleurs, la dimension économique de l'activité touristique a été abordée par **Georges CAZES** dans « Le tourisme internationale : Mirage ou stratégie d'avenir ? ». L'auteur nous montre comment le tourisme international est à l'origine de plusieurs milliards de déplacements touristiques. Et qui dit déplacement touristique dit franchissement de frontière et un séjour supérieur à 24 heures. Ce qui nous permet de dire que le tourisme pèse désormais dans l'économie nationale de beaucoup de pays. De plus, il nous apprend aussi que dans les pays dit pauvre le tourisme constitue une recette miracle pour éradiquer la pauvreté et instaurer un climat économique viable.

Pour nous aider à comprendre la notion de tourisme en milieu rural, nous avons combinés des lectures de différents auteurs qui ont eu à traiter sur ce sujet. Il s'agit entre autre l'ouvrage de Jean **Michel DEWAILLY** et **Emile FLAMENT** (2000) intitulé « Tourisme ». Cet ouvrage nous a permis de comprendre que l'espace rural dispose d'atout considérable qu'il peut mettre en avant dans le cadre d'un développement touristique. Ils présentent dans leurs analyses, l'espace rural comme un lieu de ressourcement. En effet, la plupart du temps nous percevons le rural comme un milieu typiquement agricole et moins peuplé où il n'y a pas possibilité de développer des activités économiques. Toutefois selon les auteurs, les espaces ruraux ont des atouts qu'ils peuvent prévaloir. Contrairement au tourisme urbain, ils offrent des lieux de calme, de repos, de verdure aux visiteurs (DEWAILLY et FLAMENT, 2000:102). Ils stipulent aussi que le tourisme rural peut se mettre au même rang que le tourisme balnéaire car les prix montent et que la clientèle se transforme, devenant plus aisée, plus instruite et plus exigeante.

Ainsi dans cette même logique, **Seedou Mukthar SONKO** (2013) dans sa thèse de doctorat « Le tourisme rural et la réduction de la pauvreté » soutient les idées de DEWAILLY et FLAMENT, à savoir le tourisme rural comme solution à la réduction de la pauvreté. Par contre, il n'oublie pas de défendre l'idée selon laquelle la population ne doit pas être négligée dans les processus de décisions la concernant. Si cela venait à arriver, l'auteur pense que le projet touristique sera voué à l'échec. Il ressort de l'analyse que la responsabilisation et l'implication de tous les acteurs dans la dynamique territoriale, demeurent la voie irréversible pour un développement à la base.

La littérature de spécialité, d'un côté et les réalités pratiques, de l'autre côté, montrent l'apparition du concept de développement durable au sein du tourisme comme primordial. Ce concept est de plus en plus côtoyé par bon nombre de chercheurs. Il s'agit entre autre d'**Elena Elisabeta POMEANU** (2013) dans sa thèse « Etudes sur le tourisme durable et sa contribution au développement régional » et d'**Armand COLLIN** (2004) dans « Le tourisme durable une organisation du tourisme en milieu rural ».

Il ressort de leurs analyses que le tourisme durable constitue un vecteur essentiel dans la valorisation des ressources environnementales et socioculturelles. Pour eux, le tourisme ne saurait s'épanouir si le milieu dans lequel il évolue se détériore. L'environnement comme la culture constituent des produits touristiques pour le tourisme rural. D'où l'intérêt de le sauvegarder pour installer une activité économique viable à long terme.

Par contre, **Vincent VLES** (2005) va plus loin en mettant en avant la responsabilité des aménageurs touristiques dans son ouvrage intitulé « L'aménagement touristique durable ». Pour lui, le rôle qui incombe à ces derniers c'est d'anticiper les changements des comportements des producteurs et des consommateurs pour maintenir les grands équilibres qui fondent la démocratie. Ce que nous pouvons tirer de cet ouvrage est que la durabilité appliquée au tourisme décrit la détermination de changer les pratiques de production des politiques d'aménagement touristique.

Nous pouvons constater une certaine abondance de la littérature traitant les questions de tourisme, d'aménagement touristique et de développement durable entre autre. Cette phase est très importante car elle nous a permis de sélectionner un nombre important d'ouvrages en rapport avec notre sujet d'étude. Cela nous a permis de comprendre les enjeux qui se cachent derrière l'aménagement touristique et les obstacles auxquels il est lié. Pour cela nous pensons que la notion de durabilité trouve tout son sens, dans la mesure où elle permet de prendre en compte les vraies préoccupations des populations actuelles et futures.

Problème posé :

La pauvreté est une des défis majeurs de la problématique du développement économique des pays en voie de développement ou en transition comme le Sénégal. Sa réduction, voire son élimination, est au cœur des préoccupations des gouvernements. Toutes les actions entreprises concourent à cette fin par le biais des politiques de développement décentralisées. En effet, l'érection des départements en collectivités locales est sensée

rapprocher davantage l'élu du citoyen et rendre plus efficace les différentes mesures prises en vue d'un développement local.

Aujourd'hui, la décentralisation semble montrer ses limites. L'objectif de cette politique visait à remettre le pouvoir de décision aux collectivités locales qui prendront leur destin en main. Aussi, de leur permettre d'accroître leurs ressources fiscales en fonction de leurs potentialités. Depuis lors, peu de territoires sont capables de mettre en place des investissements nécessaires pour développer leurs localités (DIOP, 2011 :261).

Partant de là, pour combler ce déficit financier d'une part et d'autre part pour lutter contre la pauvreté et se doter d'infrastructures de bases, certaines communes veulent utiliser le tourisme pour créer une certaine attractivité et viabilité territoriale. De plus, ces cinquante (50) dernières années ont vu le tourisme devenir l'un des secteurs les plus importants dans le monde. Le manque de financement dans le secteur agricole va pratiquement pousser les acteurs locaux dans les « bras » du tourisme (SONKO, 2013 :39). Cet engouement fort constaté ne suffira pas malheureusement. Le privilège de disposer des équipements d'accueil et de loisirs destinés à recevoir et à attirer un nombre de visiteurs importants, demande un coût d'investissements colossaux (HUGUES, 2004 :62).

Dans cette perspective, différentes mesures furent adoptées par le gouvernement du Sénégal pour donner une chance aux territoires ruraux qui sont en manque de ressources financières. Car la plupart des plans de développement touristique étaient seulement orientés au niveau du littoral (M. DIOMBERA, 2012 :24). Le but est d'attirer les visiteurs (étrangers comme nationaux) mais également des investisseurs étrangers pour promouvoir une forme de tourisme adaptée en espace rural. Ces différentes mesures peuvent se résumer ainsi : diminution du coût de la destination, réduction de la taxe touristique (de 18% à 10%), l'annulation du visa, désenclavement et l'instauration d'un système de formation touristique de qualité. Les espaces ruraux ont maintenant une chance d'être convoités par les grandes entreprises touristiques étrangères qui, de nos jours, ne sont plus séduites par le tourisme balnéaire. Par ailleurs Mamadou DIOMBERA écrit :

« Face à une telle situation qui devient de plus en plus exécration, les autorités sénégalaises tentent éperdument, depuis bientôt une décennie, de trouver des éléments de réponse à la lancinante problématique du tourisme de masse par la diversification de l'offre à travers la mise en place de nouvelles formes alternatives de tourisme. »
(DIOMBERA, 2012 :1)

Même dans l'hypothèse où le tourisme constituerait une industrie majeure et comporterait des retombées économiques énormes, le développement de cette activité peut paradoxalement devenir appauvrissant pour les territoires ruraux. Dans la plupart des localités, comme nous l'avons précisé précédemment, sont dotés d'infrastructures touristiques dirigées par des étrangers voire même des multinationales. Ce faisant, certaines de ces entreprises touristiques n'hésitent pas à retenir les touristes afin de minimiser les contacts avec la population locale. De l'intensification des stéréotypes à la mise en place de spectacles voire de boutiques de souvenirs, tout est mis en place pour cantonner le touriste sur place. Cette situation va engendrer des fuites de devises qui n'arrangent en rien l'économie nationale et à la fois les petites entreprises locales. Ainsi, Seedou Mukthar SONKO souligne :

« Même si en majorité, l'envi des touristes de nos jours est de mieux connaître les populations visitées, certains restent encore méfiants quant à une éventuelle imbrication avec les populations locales. Le contact avec les populations locales est souvent inexistante ou superficielle, une activité limitée entre l'hôtel et la plage, et très souvent des plages qui sont cernées par une sécurité touristique. » (SONKO, Op.cit, 50)

Toutes ces affirmations se croisent sur un point, à savoir l'activité touristique qui doit d'abord contribuer au développement des territoires où elle s'est installée et participer au bien-être des populations locales. D'où l'intérêt d'impliquer la population avant de faire des aménagements touristiques afin de prévenir la ghettoïsation des touristes. La plupart du temps, elle n'est pas informée des projets touristiques qui la concernent. Toutefois, Seedou Mukthar SONKO note qu'« *Il est nécessaire que la population se sente impliquée et responsable de l'avenir de sa localité par rapport au processus de développement touristique. Cependant, il faut que chaque individu soit informé du projet et de son ampleur avant qu'il n'y soit impliqué sinon le projet est voué à l'échec* » (SONKO, Op.cit, 53). Cette façon de faire permettra d'asseoir une image de destination touristique cohérente qui prendra en compte non seulement la dimension économique mais aussi celle sociale et environnementale. Et ceci ne saurait se matérialiser seulement à travers l'instauration d'une politique d'aménagement et de valorisation touristique durable harmonieuse. Cependant, ces différentes critiques n'enlèvent en rien le potentiel réel de l'activité touristique en tant que moteur de croissance et de développement locale.

C'est ainsi que notre raisonnement s'articulera autour de la problématique suivante :
L'aménagement touristique peut-il permettre de dégager des orientations capables d'impulser le développement dans le sens de la durabilité et de l'efficacité économique et sociale en milieu rural?

Objectif de la recherche :

L'objectif principal de cette étude ambitionne d'analyser l'impact des politiques d'aménagements touristiques sur le développement des territoires ruraux.

Objectifs spécifiques :

- Analyser l'impact du tourisme sur l'amélioration des conditions de vie des populations ;
- Analyser l'impact du tourisme sur l'économie locale et l'environnement ;
- Analyser l'impact du tourisme sur le mode de vie des populations.

Hypothèses de la recherche :

Pour atteindre les objectifs ci-dessus mentionnés, les hypothèses ci-après peuvent être émises :

- ✓ L'organisation des potentialités touristiques contribue au développement des zones rurales par la construction de réceptifs hôteliers.
- ✓ Un espace touristique rural valorisé profite à l'économie locale ;
- ✓ Le tourisme en milieu rural favorise le développement des populations d'accueil ;

Ces différentes hypothèses pourront être confirmées ou infirmées après analyse des données collectées ou observables sur le terrain.

Méthodologie de la recherche :

C'est une des étapes les plus importantes de notre recherche. La méthodologie consiste en des démarches pratiques et rationnelles que le chercheur doit effectuer dans le cadre de ses observations et dont la finalité est la production de résultats vérifiables. C'est pourquoi, pour mener à bien notre travail de recherche, nous avons entrepris l'utilisation de techniques de collecte de données telles que :

- **Revue documentaire**

Très importante et décisive. Elle était d'un grand apport dans la rédaction de notre problématique de recherche ainsi que dans la définition de certains concepts. Ainsi, pour réaliser ce travail nous avons consulté des documents, des mémoires et des ouvrages sur le tourisme en général et des documents en rapport avec notre sujet de mémoire. Pour ce faire, nous nous sommes rendus à la bibliothèque de l'université Assane SECK de Ziguinchor où nous avons consulté des documents, des mémoires et des ouvrages sur le tourisme en général et des documents en rapport avec notre sujet de mémoire, à l'Agence Nationale de la Statistique et de la démographie (ANSD) et à la Mairie de Diembéring ainsi qu'à la SAPCO-Sénégal. Une recherche approfondie sur le net nous a été aussi très utile.

- **La collecte des données sur le terrain**

C'est une phase décisive dans notre étude. Elle correspond à la descente sur le terrain pour la collecte des données qualitatives et quantitatives. Elle vise essentiellement de faire une démarche analytique avec l'étude des aménagements touristiques, leurs apports, leurs impacts socio-économiques et environnementaux dans la zone. Elle a été réalisée grâce à l'administration d'un questionnaire et d'un guide d'entretien.

- **Traitement des données**

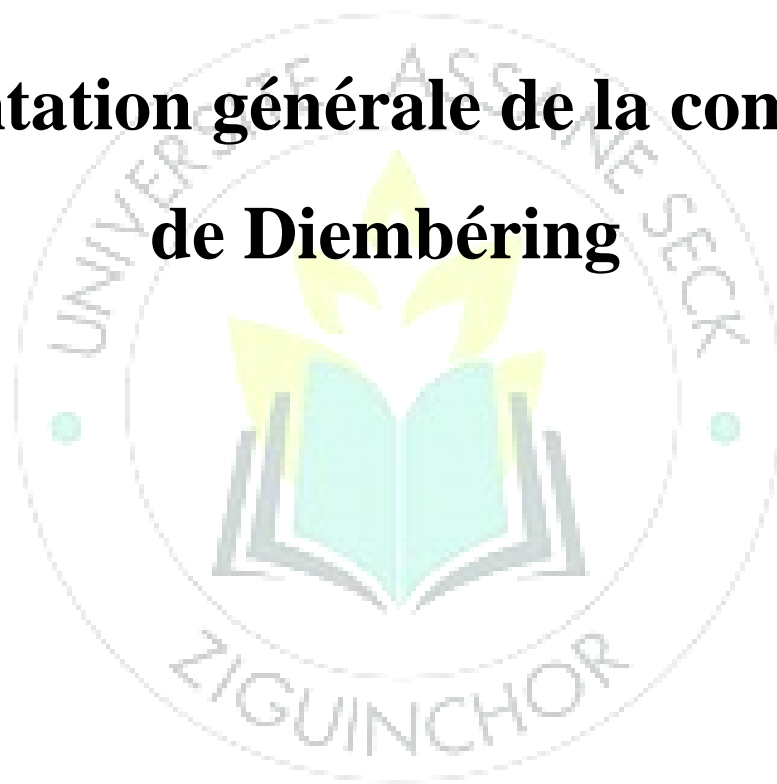
Pour valoriser notre démarche scientifique de recherche, nous avons procédé au traitement des données recueillies sur le terrain. En effet, nous avons utilisé, que l'application office Word pour la réalisation du guide d'entretien et la rédaction du mémoire.

- **Difficultés rencontrées**

Notre étude ne s'est pas faite sans difficultés. En effet, durant l'enquête sur le terrain, il nous était difficile d'entrer en contact avec des autorités ou d'avoir à notre possession des documents qui nous auraient aidés dans l'élaboration de notre travail, car jugés confidentiels ou n'étant pas encore mis à jour.

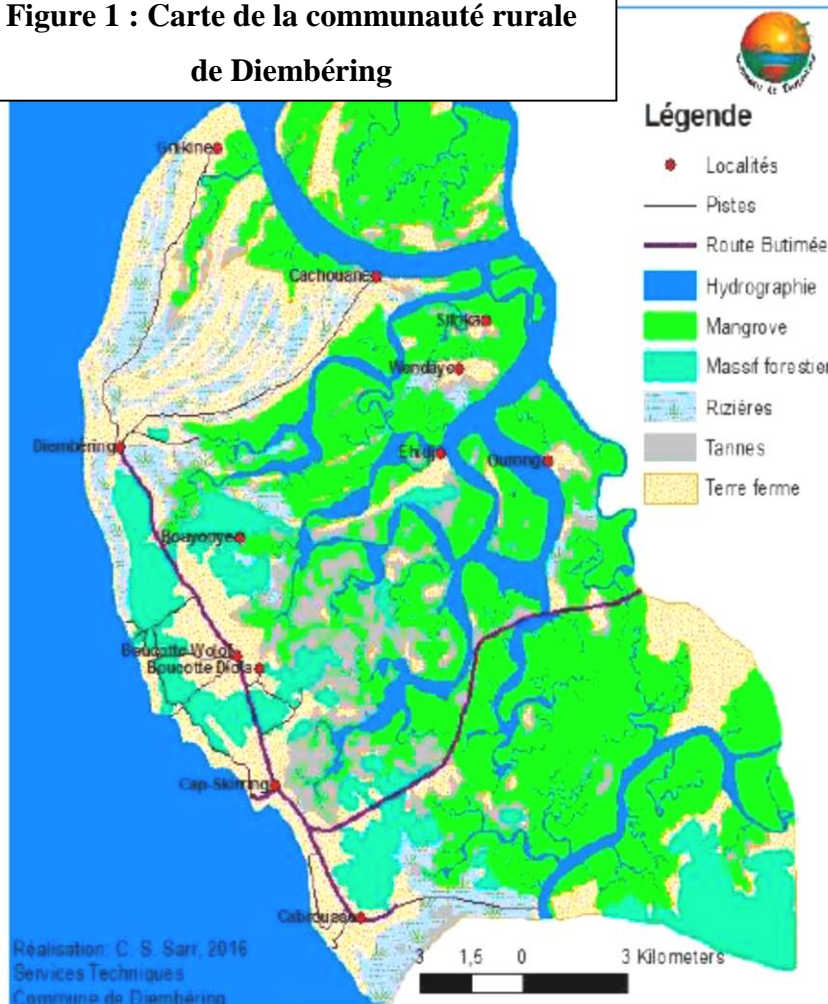
Première partie :

Présentation générale de la commune de Diembéring



La commune de Diembéring fait partie du département d'Oussouye arrondissement de Cabrousse. Elle est située à l'extrême Sud-ouest du Sénégal et est ouverte sur l'océan atlantique. Elle est connue à travers le site touristique du Cap-Skiring et la reine de Cabrousse Aline Sitoé Diatta. La commune de Diembéring est limitée au Nord par le fleuve Casamance, à l'Est par

Figure 1 : Carte de la communauté rurale de Diembéring



les communautés rurales de Mlomp, Oukout et Santhiaba Manjacque, au Sud par la Guinée Bissau et à l'Ouest par l'Océan atlantique. Elle couvre une superficie de 237 km².

La commune de Diembéring est un territoire humide. Environ les 3/4 de sa superficie sont composées d'eau issue d'un vaste réseau hydrographique composé par le fleuve Casamance, les bolongs et l'océan atlantique. Son immense réseau hydrographique est contenu dans une forêt très dense de

mangrove. Les principales activités économiques, sociales et culturelles sont intimement liées au calendrier climatique.

Chapitre 1 : Diembéring, identité d'une commune

Ce premier chapitre montre la carte d'identité du lieu d'étude à savoir la commune de Diembéring en mettant en exergue son histoire, ses caractéristiques physiques et humaines pour finir par les activités économiques traditionnelles.

I. Histoire de la commune

Selon certains sages, le plus ancien village de la commune serait Bouyouye. A l'origine, c'est à cause de la fertilité des terres aptes à la culture du riz qui a conduit à la migration des premiers habitants de la commune. Progressivement, il y a eu des déplacements vers le reste de la zone.

Plusieurs années passées, l'attraction de la zone conduira à l'installation d'un berger peul dont la hutte « Yembéring » finira par s'appliquer à celui du village de Diembéring et après à toute la commune.

Le reste de la commune a été peuplé par des flux migratoires issus de l'éclatement du Gabou et de l'arrivée par barques de migrants en provenance du nord du Sénégal.

II. Les facteurs physiques et humains

1) Les facteurs physiques

a) Relief et sols

C'est un relief globalement plat avec un littoral bordé de dunes de sables créant par endroit des cuvettes. On note par ailleurs, la présence de nombreuses vallées et bas fonds. Ces dénivellations sont les entrées des eaux salées issues de la marée et de la remontée de l'eau de mer qui rendent incultes une bonne partie des terres.

Les sols varient selon la toposéquence et la zone :

- A proximité des plages et sur le plateau : nous avons un sol sablonneux, très léger, perméable et pauvre en matières organiques. C'est le type de sol majoritaire ; il est souvent issu des dunes de sable.
- Au niveau des bas fonds : on retrouve un sol argilo-sableux, riche en matières organiques et apte à l'agriculture, la riziculture particulièrement.
- Au niveau des zones de pente, il y a des terres de transition favorables à l'horticulture et au maraîchage.

b) Climat

La commune a un climat de type soudanien à soudano guinéen, chaud et humide. La pluviométrie est comprise entre 900 et 1400 mm.

Située dans la Basse Casamance, le climat de la commune subit fortement l'influence de la mer qui la longe sur 20km environs. D'autre part, on note l'incursion des eaux salées dans les bolongs alimentés par le fleuve Casamance aux environs de Diembéren.

Ce climat se caractérise par deux saisons : une saison sèche (Novembre – Mai) et une saison des pluies (Juin – Octobre). Les températures moyennes sont comprises entre 20°C et 35°C. Par ailleurs, les vents dominants sont l'alizé et la mousson.

c) Végétation et faune

La végétation est arborée et arbustive de type savane boisée. Elle est soumise à l'avancée des dunes et la salinisation des terres qui entraînent la disparition du couvert végétal. Les espèces sont nombreuses et variées. Parmi elles, on peut citer : les fromagers, les « mampatans », les baobabs, les « nérés », les caïlcédrats, les « cadds » et les palétuviers. On trouve un tapis herbacé et une végétation de mangroves fermés sur les îles et des mangroves dégradées le long des bolongs.

Par ailleurs, on dénombre de nombreux bois sacrés. Avec la spéculation foncière qui gagne les zones côtières, les formations forestières sont, de plus en plus, menacées par l'implantation de campement et de maison de repos.

La commune est arrosée par une pluviométrie abondante à l'image de la région de Ziguinchor.

Un vaste réseau hydrographique composé du fleuve Casamance, de bolongs et de l'océan atlantique fait de celle-ci un cadre touristique de choix pour le Sénégal.

Les nappes sont peu profondes (moins de 15m) mais souvent salées du fait des incursions marines. Ces dernières ont même fini par saliniser le fleuve Casamance et l'ensemble des bolongs.

2) Les facteurs humains

a) Structure de la population

La commune de Diembérenge est très jeune. Au niveau de la population, on compte 30% de moins de 10 ans et 60% de moins de 30 ans. Les plus de 50 ans représentent à peine 10% de la population.

Contrairement à la tendance nationale, au plan de la répartition par sexe, nous avons une dominance des hommes avec environs 55% contre 45% de femmes. La population de la commune est constituée à plus de 80% de Diola et de 6% de Wolofs avec une tendance à la croissance. Le reste, soit 5%, est composé de Manjacque et d'autres ethnies présentes dans la région (mandingue, peul, sérère, etc.)

Au plan religieux, on a une dominance de l'animisme qui représente 55% de la population. Le christianisme quant à lui regroupe les 30% et l'Islam le reste. Cette dernière religion est cependant en forte croissance du fait de la migration de populations venues d'ailleurs.

La population de la commune de Diembérenge est estimée selon l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) à 20924 (11286 hommes et 9638 femmes) en 2013. Ces habitants sont répartie sur une superficie de 237 km² soit une densité de 80 habitants / km².

On a une population qui augmente et se concentre sur l'axe Cabrousse-Djembérenge à cause de l'activité touristique qui génère des emplois et crée d'autres activités annexes telles que l'artisanat, le commerce et le transport. Cap-Skiring, à lui seul, représente presque 40% de la population, avec Cabrousse et Boucotte-Djembérenge, ils réunissent les 70%. Cependant, elle est plus importante au Cap-Skiring car on y retrouve l'essentiel des infrastructures hôtelières. Ce village polarise l'essentiel des jeunes de la commune.

b) Mouvement de la population

Le mouvement de la population est fortement lié à l'activité touristique. Durant la période touristique, qui s'étant de Novembre à Avril en général, on constate plus qu'un doublement de la population du village de Cap-Skiring. On rencontre une population constituée de toutes les ethnies du Sénégal et beaucoup de ressortissants de la sous région. Ces

migrants s'activent dans les petits commerces, et dans les petits boulots liés au tourisme et dans la prostitution aussi bien féminine que masculine.

Dans la région de Ziguinchor, selon le rapport de recensement général de la population, on retrouve une migration à vie, c'est-à-dire que les émigrés qui arrivent ont tendance à rester dans la localité. Par contre, au Cap-Skiring on note un fort mouvement de campagnards et la présence d'une population autochtones majoritairement sédentaire. Au niveau de Diembéring, c'est ce facteur déterminant qui explique la croissance de la population. Selon les acteurs de la santé au niveau des postes, on constate une forte baisse du taux de mortalité.

Les mouvements de la population de la commune, en dehors de celle-ci, sont également effectués pour des besoins professionnels et/ou scolaires.

III. Les activités économiques (traditionnelles)

1) L'agriculture

Avec une pluviométrie favorable aux activités agricoles, la culture du riz a toujours été et reste l'activité dominante du fait des habitudes alimentaires et des rites culturels de la population. Il faut noter que le riz de nappe recule au profit du riz de montagne à cause de la salinité des rizières. D'autres cultures vivrières sont également pratiquées autour des cases ou en association (mil, maïs, niébé, manioc, patate) dans le souci de diversifier la production.

Les cultures commerciales sont dominées par celle de l'arachide qui est surtout pratiquée à Boucotte. Aussi les fanes séchées peuvent être utilisées comme fourrage. Les tourteaux, comme résidus après l'extraction de l'huile, peuvent également être utilisés dans l'alimentation du bétail. Des études ont montré que la farine obtenue à partir de ces tourteaux, de couleur blanche et de goût agréable, était riche en protéines (48%), lipides et glucides et pouvait constituer un aliment précieux pour compenser certaines formes de malnutrition.

C'est dire tout l'atout que présentent ce secteur d'activités agricoles, et le potentiel de développement local à renforcer.

Aujourd'hui, avec le développement des réceptifs touristiques, on note une forte demande en fruits et autres agrumes. Ceci a entraîné d'ores et déjà des efforts dans le domaine de l'arboriculture pour développer des essences telles que : manguiers, agrumes, avocatiers au Cap-Skiring, à Boucotte et à Diembéring. Les efforts de diversification de la production sont à poursuivre dans ce sens pour satisfaire les demandes et augmenter les sources de revenus.

Il en est de même pour le maraîchage qui connaît un développement notoire dans la zone, notamment pour répondre à l'approvisionnement des centres urbains et des complexes hôteliers ; cette activité recèle un réel potentiel de développement pour autant qu'un certain nombre de facteurs soient réunis.

Photos 01 : Récolte du riz



Source : http://www.planete-senegal.com/senegal/agriculture_senegal.php

2) L'élevage

L'élevage n'est pas très développé et est caractérisé essentiellement par un système sédentaire, confiné dans le terroir villageois.

C'est pourquoi, il est tributaire des contraintes du milieu, qui, sous l'effet conjugué d'une démographie galopante et d'une forte pression de l'agriculture sous le foncier, se distingue par une réduction drastique de l'espace pastoral.

De nos jours, pour les besoins des populations lors des cérémonies religieuses et coutumières, le système d'élevage moderne se développe dans le département du fait des activités des GIE, des associations et des promoteurs privés appuyés par des ONG ou projets.

En dépit des efforts déployés par l'Etat et des initiatives précitées pour le développement de l'élevage, ce secteur connaît encore quelques contraintes liées à :

- La faible productivité du cheptel ;
- Le manque d'ouvrages hydrauliques et de ses accessoires ;

- L'absence d'infrastructures (parcs à vaccination, abattoirs, magasins de stockage et de vente d'aliment bétail...);
- Le vol du bétail favorisé par la divagation en saison sèche ;
- L'insuffisance du personnel d'encadrement ;
- L'accès aux crédits difficile.

Photos 02 : Récolte de lait de vache



Source : <http://www.seneplus.com/article/le-fouladou-reclame-sa-part-delevage>

3) La pêche

La pêche est de type artisanal. Ce secteur d'activités est très développé en Basse Casamance, compte tenu des revenus qu'il peut générer au regard du potentiel des ressources halieutiques. Avec l'appui des promoteurs privés et de certains bailleurs de fonds dont l'UE et la coopération française, la pêche artisanale s'est dotée, au cours de cette décennie, de moyens substantiels par le biais des projets « Projet de Développement de la pêche Maritime dans la région de Ziguinchor (PAMEZ 1987-1992) » ainsi que le « Programme d'Appui à la pêche artisanale en Casamance (PROPAC 1995 – 2000) ».

Toutefois, le secteur gagnerait sans aucun doute à mettre en place un dispositif de formation en continu, de sensibilisation et d'appui - conseil. Cette structure servirait en même temps d'observatoire économique de proximité à même de surveiller entre autres : les espèces débarquées, les prix pratiqués, l'évolution de l'offre et de la demande, la prospection de nouveaux marchés. Une telle structure fait cruellement défaut au regard des impératifs de

gestion des flux de l'offre et de la demande et des impératifs environnementaux pour ne citer que ceux-là.

Photos 03 : Un pêcheur qui pêche sur un bolong



Source : <https://www.icrc.org/fr/document/senegal-notre-action-en-casamance-faits-et-chiffres-2016>

4) L'artisanat

C'est un secteur qui bénéficie de la situation touristique de la communauté rurale de Diembéring. Comme la plupart des activités, le secteur artisanal se développe bien grâce au tourisme. L'artisanat local regroupe une multitude de corps de métiers et est souvent l'œuvre d'allochtones.

L'artisanat de production qui concerne les métiers de puisatiers, de menuisiers, de forgerons et l'artisanat de service qui lui regroupe des métiers tels que les mécaniciens, etc. sont souvent pratiqués par les populations locales et répondent à la satisfaction de besoins du secteur agricole, des besoins sociaux. Pour finir, il y a l'artisanat d'art avec les bijoutiers et les peintres. C'est ce dernier type d'art qui profite directement du tourisme et occupe les populations venues s'installer dans la commune. La plupart de ces corps de métiers s'exercent au Cap-Skiring, moteur de l'économie de la commune. Cependant, les retombées de celui-ci bénéficient faiblement aux populations locales souvent mal formées et inorganisées. La promotion d'un artisanat d'art local vu les potentialités non négligeables dont dispose la commune est envisageable grâce à une formation des acteurs.

Pour y parvenir, il faudra en plus un accompagnement organisationnel structuré qui prendra en charge les préoccupations des artisans et facilitera le rattachement à un réseau d'artisans dans les zones et sous zones du village artisanal de Cap-Skiring.

Photos 04 : Village artisanal de Cap-Skiring.



Source : moi-même, prise le 20/06/2018 à 14h 30mn.



Chapitre 2 : L'activité touristique dans la commune

Ce chapitre renseigne sur les formes de tourisme pratiquées et un descriptif sur les hébergements touristiques de la commune.

I. Le tourisme dans la zone

La commune de Diembéring est l'une des plus importantes destinations du Sénégal en ce qui concerne le tourisme balnéaire et celui de découverte. Avec plus d'une trentaine de kilomètres de façade maritime, et des îles, la commune avec le site du Cap-Skiring est un poumon économique pour la région de Ziguinchor, voire de toute la Casamance.

Le secteur touristique est la première source de recettes pour la commune. Celui-ci dépendent directement ou indirectement beaucoup d'activités (agriculture, artisanat, pêche, etc.), sans compter les emplois créés autour des 15 campements et une dizaine de complexes hôteliers implantés dans la zone.

La situation qu'a traversée le secteur en raison du contexte de crise économique mondiale dont le tourisme constitue un des secteurs le plus touché se traduit par l'arrêt de la desserte aérienne du Cap-Skiring et l'accélération des fermetures d'hôtels. Mais aujourd'hui, les acteurs peuvent espérer écrire un nouveau chapitre avec des dessertes régulières.

La réhabilitation de la route Ziguinchor-Cap-Skiring et le remplacement du bateau le Diola par le bateau Aline S. DIATTA et l'arrivée de deux autres bateaux n'arrivent pas à régler le problème. Les autorités étatiques n'ont pas pris en compte la clientèle de la sous région qui viennent s'ajouter à celui nationale (environ 30% des clients nous viennent de la Guinée-Bissau). L'exploitation autant des bateaux que de la route est ralentie par la réalisation des infrastructures relatives au projet d'escale de Carabane et menacé par l'insécurité qui sévit de nouveau au niveau des axes routiers. La commune de Diembéring est inquiète face à cette situation.

D'autre part, alors que l'on assiste à la fermeture des hôtels, on constate, de plus en plus, le développement de gîte familial, de maisons exploitées pour héberger les touristes. Ces installations, en dehors de tout contrôle, ne profitent pas à la commune et produisent une valeur ajoutée insignifiante pour les populations.

Il urge de relancer le secteur et d'y mettre un peu d'ordre à travers une politique de promotion de la destination Casamance. Cette réhabilitation du secteur devrait offrir à la zone la possibilité d'exploiter différents produits durant toute l'année.

Conscient de cette situation, il y a une prise de consciences locales fortes et des rencontres se font, de plus en plus, entre acteurs du secteur pour trouver des voies et solutions de relance.

Toutefois, autour du tourisme, se sont développées des activités telles que la prostitution et d'autres pratiques qui ne sont pas toujours conformes aux valeurs sociales des populations autochtones. Du fait de ces pratiques et/ou comportement le taux de prévalence par rapport au VIH y est élevé. Au niveau de la région, il est estimé à plus de 3% au niveau de la population en général. Par ailleurs, 1/3 des travailleuses de sexe est atteint.

Au niveau économique, l'inflation est très forte dans le département d'Oussouye en général car imputée à l'activité touristique qui fait rentrer des devises mais aussi à l'enclavement de la commune. Les populations en majorité pauvre souffrent énormément de cette situation.

II. Les formes de tourisme praticables

Son beau paysage de dunes bordières, de collines et de forêt galerie, combiné à la clémence climatique et à une sécurité sociale, favorise l'épanouissement du tourisme de Diembéring, puisque faisant l'apologie et la promotion de ses plages qui s'étendent de Gnikine à Cabrousse et dans les zones insulaires les dotations factorielles naturelles mosaïques des groupes humains qui composent cette première destination touristique de la Casamance.

Cet ensemble de conditions donne ainsi à la commune de nombreuses possibilités qui se traduisent dans la richesse de son produit, qui quoique dominé par le balnéaire, ne manque pas de séduction en de nombreux autres domaines.

Le tourisme s'y exerce sous différentes formes mais complémentaires à savoir :

1) Le tourisme rural intégré

Le tourisme rural intégré, constitué de multiples campements villageois, permet une articulation harmonieuse entre le tourisme et la vie locale (réalités locales) pour satisfaire les motivations liées à la reconnaissance des populations, de leur mode de vie, de leur organisation

sociale, culturelle et économique, le tourisme alternatif avait été instauré en 1975 sous la supervision de Christian SAGLIO et de Adama GOUDIABY : le Tourisme Rural Intégré (TRI). La Casamance a été retenue comme région pilote pour l'implantation de cette forme de tourisme. Les infrastructures d'hébergement sont des campements construits, gérés et animés par la population villageoise.

Photos 05: Campement villageois



Source : http://www.village-casamance.com/sites/default/files/field/photosgallery/Oussouye.4_0.jpg

2) Le tourisme culturel

Situé au point de convergence de vieilles traditions, au contact de la savane et de la forêt, Diembéring est une terre d'art et de culture. L'expression de cette richesse se traduit par des manifestations traditionnelles ou modernes marquées par leurs variétés et leurs richesses et qui participent de manière ancestrale à une longue tradition d'hospitalité, la «Téranga» sénégalaise, toute empreinte de générosité de spontanéité et de ferveur dans l'accueil et la satisfaction du visiteur, que les valeurs de toutes les composantes humaines du pays rendent sacré. Les touristes ici, sont invités à participer ou à admirer les différentes cultures et traditions existantes dans la région à travers les grands événements festifs ou d'initiations. A ce niveau, c'est l'hôtel Cisco centre qui fait office de centre culturel offrant ainsi des prestations de taille avec des artistes nationaux ainsi que locaux.

Photos 06 : Troupe de danse traditionnelle diola



3) Le tourisme de découverte

La commune, tout comme l'ensemble de l'estuaire de la Casamance, traversée par le fleuve Casamance et dont les «bolongs» véritables bras de mer, hachurent ses rizières. Diembéring offre la richesse de la mosaïque perpétuellement renouvelée de ses paysages (savanes, forêts) et de ses populations aux traditions bien conservées.

Photos 07 : Couple de Touristes à bord de canoës



Source : www.communediembering.wordpress.com

4) L'écotourisme

Avec la diversité de ses écosystèmes, la commune jouit d'une grande biodiversité végétale et faunique. L'écotourisme est impulsé à travers les différents espaces protégés tels que l'éco-parc au sein de la dense forêt du village de Diembéring. Il y a aussi la petite île aux oiseaux située à proximité de l'île de Sifoca. A côté de l'écotourisme figurent la pêche sportive dans les bolongs à partir de Katalalousse et des îles comme Carabane.

Les potentialités touristiques de la commune de Diembéring sont énormes, en plus de ces côtes, il y a les sites historiques au niveau des îles, la culture locale à l'image du « Bukut ». A cela s'ajoute :

- Le patrimoine culturel composé des bois sacrés, des fétiches, des monuments (Eglise de Carabane) des sites historiques (les lieux de passage d'EL Hadji Omar TALL) qui sont à protéger d'abord et à valoriser de plus en plus à travers le tourisme ;
- Les musées à ciel ouvert à Diembéring et Boucotte Diola.

III. Inventaire de quelques réceptifs hôteliers

1) Les hôtels

a) Le club Med

Club Med, connu sous le nom de Club Méditerranée, est une entreprise française, créée en 1957 par le belge Gérard Blitz, qui commercialise principalement des séjours dans des villages de vacances, dans le monde entier. Depuis 2015, le Club Med appartient au conglomérat chinois Fosun International.

Le premier village voit le jour en Espagne, à Alcudia (Majorque) suivi les années d'après de l'Italie, de la Grèce ou de la Suisse. Sports, nature, nourriture, convivialité sont au programme, et formeront les trois piliers de l'entreprise : l'accès à des sports innovants pour chaque époque, des sites géographiques d'exception, et les formules tout compris. Au cours de son histoire, l'entreprise connaît différents dirigeants cherchant chacun à développer celle-ci suivant des axes variés, et ce, avec plus ou moins de succès. Depuis les années 2010, le Club Med s'oriente vers une montée en gamme de ses prestations, un recentrage vers son métier de base qu'est l'hôtellerie, et s'étend dans les pays émergents dont principalement la Chine, avec le soutien de son actionnaire principal.

Le logo de l'entreprise représente depuis 1980 un trident, attribut de Poséidon et symbole de sa domination des mers. Ce logo servant à labelliser le niveau de prestations des différents villages, de trois à cinq tridents. En 2017, la société annonce l'abandon du trident dans son logo et dans la représentation du niveau de prestations. Aussi, pendant cette même année 1.34 millions de clients ont séjourné au Club Med.

Photos 08 : Village de vacance Club Med



Source : <https://www.clubmed.fr/r/Cap-Skirring/y>

b) La paillote

La paillote est un hôtel à 3 km de l'aéroport international de Cap-Skiring, 2 km du village de Cap-Skiring. L'hôtel dispose de pavillons à grand lit ou lits jumeaux équipés d'une terrasse privative meublée d'une table, de chaises et d'un transat, de l'air conditionné individuel, de la télévision satellite, d'un coffre-fort électronique, d'un mini réfrigérateur, d'une salle de douche, d'un sèche-cheveux.

Au déjeuner, un cocktail est proposé au bar et on se restaure en toute simplicité au « Paillotin » dont les tables sont posées sur le sable. Le soir, sous la grande paillote du restaurant ou sur la terrasse nous vous offrons un vaste choix de plats où se mêlent les cuisines du monde et où les crustacés et le poisson fraîchement pêchés sont à l'honneur.

Photos 09 : Hôtel la Paillote



Source : <http://www.cap-skiring.com/int/tourism/detail.php?id=236>

c) Le Cisko centre

Le Cisko Centre est un hôtel de standing situé au cœur d'une nature intacte au Cap Skiring. Il a été imaginé par l'artiste Youssouph Cissoko avec pour volonté de créer un lieu de rencontre, d'inspiration et de culture. Sa capacité d'accueil est de 84 personnes. Il se trouve à 30 minutes de route du parc national de la Basse-Casamance et à 65 km de la ville de Ziguinchor. Des excursions et des visites guidées peuvent être organisées sur place. Un parking privé est mis gratuitement à votre disposition à l'établissement.

L'aéroport de Cap Skiring se situe à 10 minutes en voiture. Une navette aéroport est disponible sur demande.

Cet établissement est à 3 minutes à pied de la plage. Situé au Cap Skirring, le Cisko Centre possède une réception ouverte 24h/24, une terrasse ainsi qu'une piscine extérieure avec chaises longues. Une connexion Wifi est disponible gratuitement dans l'ensemble de l'établissement.

Offrant une vue sur le jardin ou la ville, les hébergements sont dotés de la climatisation, d'un minibar et d'une télévision à écran plat. Certaines suites bénéficient d'un coin salon ou d'une kitchenette. Chaque logement comprend une salle de bains privative avec douche.

Vous pourrez déguster des plats locaux et internationaux au restaurant de l'établissement. Une variété de boissons est proposée au bar.

Photos 10: Hôtel le Cisko Centre Culturel



Source : Moi-même, prise le 05/07/2018 à 15h 22mn.

2) Les campements

Vous trouverez de nombreux campements dans la zone situés en bord de mer où dans les terres. Ils proposent une offre de logement très intéressante au niveau tarifs et services. Idéal pour le voyageur cherchant un compromis entre l'hôtel et l'hébergement chez l'habitant. En général dans les campements tout le monde se côtoie, l'ambiance y est très chaleureuse et très conviviale. Tous les campements offrent aussi le couvert.

3) Les résidences

Elles sont nombreuses dans la zone et font la concurrence aux hôtels de la place. Ils sont souvent l'œuvre d'étranger et ont pour la plupart une capacité d'accueil moins importante par rapport aux hébergements classiques. Aujourd'hui au Cap-Skiring, elles font la misère aux grands hôteliers et campements car ils attirent de plus en plus de touristes et ne payent pas de taxes.

Tableau 1 : récapitulatif de la capacité d'accueil des hôtels et villages de vacances au Cap-Skiring.

Réceptifs	Nombre de chambres	Nombre de lits
Club Méditerranée	205	430
La Paillote	30	60
Le kabrousse	70	140
Le Royal Cap	82	164
Hibiscus	56	120
Palmeraie	35	70
Kacissa	22	28
Totaux	500	852

Source : Gisler MANDIAMY (2008)

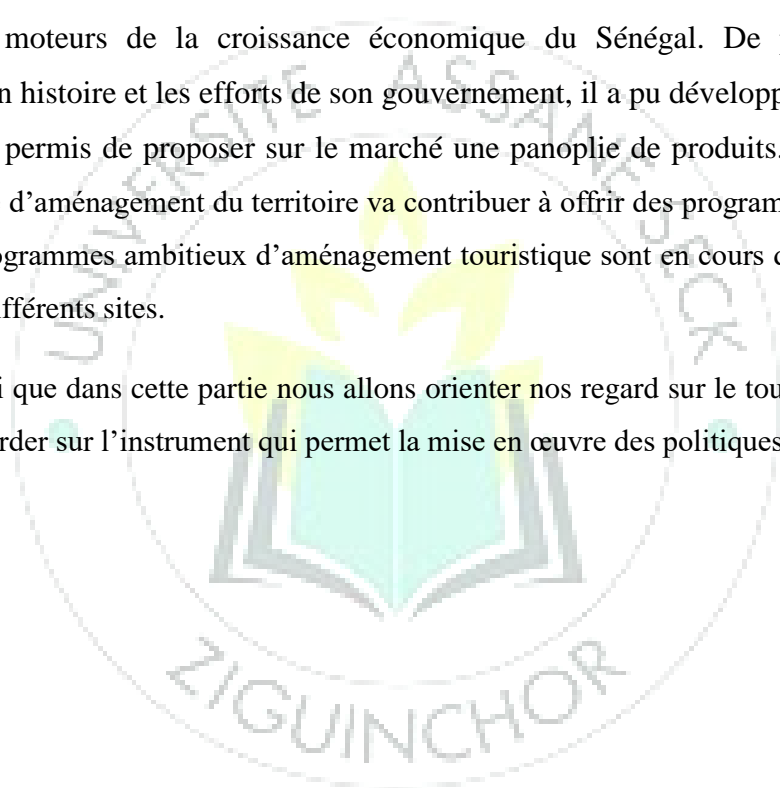
Deuxième partie :

**Tourisme et aménagement
touristique au Sénégal**



Promu en politique depuis les années 1970, le tourisme s'est rapidement développé pour devenir un des moteurs de la croissance économique du Sénégal. De par sa position géographique, son histoire et les efforts de son gouvernement, il a pu développer une politique touristique ayant permis de proposer sur le marché une panoplie de produits. Par ailleurs, la nouvelle politique d'aménagement du territoire va contribuer à offrir des programmes adaptés à la demande. Des programmes ambitieux d'aménagement touristique sont en cours de réalisation par la SAPCO dans différents sites.

C'est ainsi que dans cette partie nous allons orienter nos regards sur le tourisme sénégalais avant de nous attarder sur l'instrument qui permet la mise en œuvre des politiques d'aménagement touristique.



Chapitre 3 : Regard sur le tourisme au Sénégal

Dans ce chapitre nous allons présenter la politique touristique du Sénégal. Aussi une analyse sera faite sur l'accessibilité de l'offre produit et la demande touristique.

I. La politique touristique au Sénégal

La politique touristique sénégalaise contenue dans la Charte Sénégalaise du Tourisme a été rédigée en 2003 et se réfère au Code Ethique Mondial du Tourisme de l'OMT. Cette politique a pour finalité non seulement de garantir la durabilité des ressources, l'équité sociale mais aussi de faire de tel sorte que les retombées du tourisme reviennent à la population sénégalaise. Autrement dit la population locale doit être impliquée dans le développement de l'activité touristique.

De plus, cette politique vise aussi à trouver des solutions aux nombreux problèmes qui freinent le développement du tourisme. Parmi ces problèmes nous avons une promotion inadéquate, un manque de diversification des produits, une fiscalité élevée, des questions de propriété foncière, des faibles retombées économiques pour les populations locales, des investissements insuffisants et un environnement des affaires défavorable, la croissance du secteur informel et des infrastructures inadaptées, en particulier dans le transport aérien.

En 2005, le gouvernement du Sénégal avait pour ambition d'attirer 1,5 millions de touristes en 2010 et 3 millions en 2015. Ce faisant, une augmentation de la capacité d'hébergement était prévu allant de 20.000 lits à 40.000 lits, avec un taux d'accroissement de 60%. Mais les résultats escomptés ne sont pas arrivés en terme et d'après la SAPCO-Sénégal, les objectifs de 1.5 millions de touristes ont été atteints en 2015 et celui de 3 millions est prévu en 2030.

En termes de développement du produit, l'accent de la stratégie est mis sur la dynamisation du tourisme balnéaire qui est le principal produit touristique sénégalais. Mais la politique prévoit une diversification du secteur à travers l'expansion de l'écotourisme, le tourisme d'aventure, le tourisme naturel, les randonnées, la pêche, la chasse, le golf et d'autres sports, et la promotion de la diversité du Sénégal en se focalisant sur le tourisme culturel.

Ainsi quatre (06) zones ont été choisies par cette politique en vue de consolider le développement du secteur : Saint-Louis, Dakar, petite côte, Fatick, la Casamance et la région de Tambacounda. A ce jour, la SAPCO-Sénégal recherche des bailleurs de fonds et des

investisseurs pour mettre en marche ces programmes. Cependant, son espérance se tourne pour la plupart vers des investisseurs étrangers.

Le littoral constitue le lieu privilégié des installations touristiques (MESPLIER et BLOC-DURAFOR, 2011 :21). Il est sans aucun doute le lieu privilégié et convoité de certains touristes (DEWAILLY et FLAMENT, 2000 :76). Le Sénégal s'est très tôt construit une réputation incontestable en ce qui concerne le tourisme balnéaire grâce à sa côte longue de 750 km. Cette situation lui a valu d'être considéré comme l'un des pays touristiques les plus prospères et développés de l'Afrique de l'Ouest. En effet, c'est après l'indépendance que le pays s'est lancé dans le développement du tourisme de plage tout au long de la côte de l'atlantique grâce à l'appui de la SOFISEDIT et de la SAPCO.

En effet, la SAPCO avait comme seule mission l'aménagement des zones qui se trouvaient au niveau de la petite côte. C'est ainsi, pendant plusieurs années elle est devenue l'un des piliers du tourisme sénégalais avec des installations hôtelières de qualité. Mais depuis 2004, la SAPCO a élargi ses compétences sur toute la frange côtière et ne concerne que le littoral nord, et la côte sud.

Pour ce qui concerne le littoral nord, il regroupe un certain nombre de réceptifs hôteliers qui sont établis sur la frange côtière sans aménagement prédéfini. Ce nouveau projet s'intègre dans le schéma directeur d'aménagement de la grande côte. La volonté de réaliser des unités d'aménagement touristique ne se limite pas seulement à la zone nord, à la Petite Côte et au Delta du Saloum, il existe un programme d'aménagement qui est prévu pour la zone sud. C'est ainsi que le littoral est désormais perçu comme une richesse capable de répondre à une mise en tourisme du territoire (M. DIOMBERA, 2012 :22). De plus, celui-ci accueille 50% des infrastructures touristiques du Sénégal.

« Depuis les années 1960, les littoraux touristiques explosent sous l'afflux massif des estivants. Les anciens pays touristiques gardent leur prééminence, mais la tendance est à la mondialisation de l'occupation des littoraux » (MESPLIER et BLOC-DURAFOR, Op.cit, 94)

Bien vrai qu'il y a aucun plan de gestion intégrée du littoral, le plan national d'exploitation des terres domaniales offre des règles et orientations applicables aux zones côtières. Les plans touristiques doivent être conformes au Plan National d'Aménagement des Terres (PNAT) qui est élaborée par l'Agence Nationale d'Aménagement des Terres (ANAT).

Ce plan comprend des plans d'actions générales et régionaux des terres. De plus, c'est pendant les conseils interministériels qu'on approuve les propositions de planification y compris les propositions de plans physiques de développement du tourisme.

1) L'offre produit

Le Sénégal se particularise grâce au dynamisme de son offre globale à travers lequel il se distingue au niveau des marchés émetteurs. Une analyse SWOT nous permettra de voir la singularité de son offre.

Tableau 2 : l'offre du Sénégal face aux marchés émetteurs

Offre produits/Marchés émetteurs		
Présent	<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> -Offre globale diversifiée car multi-pratiques (résidentiels, circuits découverte, circuits, urbain, de loisirs et d'affaires,...), multithématiques (balnéaire, nature, culture, tourisme historique et de mémoire...), multi-niches (chasse, pêche, tourisme solidaire, sport...) apte à s'adresser à un panachage de clientèle diversifiées -Paysages et ressources naturelles diversifiées, identités culturelles et culturelles riches -Faible décalage horaire, position géographique centrale, proximité/durée de vols de l'Europe -Qualité de la climatologie -Stabilité politique, état de droit, conditions sanitaires, faibles enjeux de sécurité et de fondamentalisme -Qualité et diversité de la gastronomie, pratiques culturelles, richesse et créativité de l'artisanat -Authenticité de l'accueil (Téranga),... -Francophonie et « French touch » de certaines architectures, ambiances, modes de vie,... qui peut nourrir l'originalité de la destination auprès de public francophiles (notamment sur les USA, Angleterre, Brésil, ...) 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> -Inadéquation qualitative de certaines offres de produits (hébergement, transports intérieurs) et services (guidage,...) aux standards internationaux. -Professionnalisation des acteurs Faible niveau de présence et d'engagement des investisseurs étrangers (dont groupes hôteliers internationaux dans l'hôtellerie de loisirs comme d'affaires). -Vieillesse et homogénéité de l'offre d'hébergement - Peu d'établissements nouveaux ou suffisamment distincts de leurs concurrents -Offre d'hébergement haut de gamme insuffisant -Faiblesse de sites emblématiques et d'excellence porteurs d'image haut de gamme (à l'instar de Lamu/Kenya, Zanzibar/Tanzanie) -Erosion de la côte et de l'attrait du balnéaire Enjeux de sécurité (Casamance, Dakar,...) et de confort de visite

Avenir	Opportunités	Risques
	<ul style="list-style-type: none"> -Sénégal, hub régional propice aux combinés régionaux pluri-destinations (Gambie, Cap-Vert, ensemble ouest-africain..) pour notamment les marchés lointains (USA, Chine, Russie, Brésil, ...) -Initiatives de tourisme équitable et solidaire -Tourisme événementiel, d'affaires et de congrès et d'incentive -Qualité concurrentielle des filières chasse, pêche, ornithologie, tourisme médical et religieux -Pratiques culturelles et culturelles spécifiques : soufisme, animisme, griots... -Valorisation hôtels de charme profilés pour demandes individuelles -Tourisme de mémoire (Gorée) sur les marchés US et Brésiliens principalement 	<ul style="list-style-type: none"> -Emergence de concurrence régionale et continentale frontale sur le balnéaire (Cap Vert, Gambie, Canaries...), le culturel (Togo, Ethiopie,...). Retour de destinations historiques (Côte d'Ivoire, Mali...) -Réalités, développement et médiatisation de la prostitution

Source : PSDDT-Plan stratégique final 2014-2018

2) L'accessibilité du produit

Qui dit tourisme, dit forcément déplacement et cela nécessite des moyens de transports adéquats. En effet, l'une des facteurs clés de succès du tourisme reste et demeure le développement du transport. A cause de sa dépendance du marché émetteurs, facilité les visiteurs à se rendre à destination, visibilité commerciale sur les marchés sources et canaux de distribution, sont devenues des facteurs de compétitivité clé pour la destination Sénégal.

Tableau 3 : Analyse SWOT de l'accessibilité du produit Sénégalais

Accessibilité et distribution commerciale		
Présent	Forces	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> -Importance des flux actuels et potentiels de clientèles réservant en direct hors nécessité d'intermédiation commerciale par des voyagistes -Affinité en France des dirigeants de TO, associations professionnelles et agents de voyages (notamment les plus de 40 ans) vis-à-vis de la destination -Nombre d'acteurs privés sénégalais (hôtels, réceptifs, ...) disposant d'une fine connaissance des marchés extérieurs et riche de relais relationnels et commerciaux 	<ul style="list-style-type: none"> -Contraintes techniques et financières (visa) dont souhaitent s'affranchir les agents de voyages (prescripteurs) et clients finaux -Vente de dernières minutes (croissantes) freinées par les contraintes technique de délivrance de visa et impératif de passeport biométrique -Absence de grands rendez-vous réceptifs (type TICAA) pour accélérer

	-Dakar, hub aérien régional – porte d’entrée de l’Afrique de l’Ouest -Taux de remplissage actuels moyens créant peu de tension sur la disponibilité des produits	le développement et la diversification de la production des voyagistes -Faible présence commerciale directe des réceptifs et hôteliers sur le web francophone et non francophone -Concurrence de la clientèle régionale d’affaires dans hôtels loisirs de qualité souhaités par voyagistes internationaux.
Avenir	Opportunités	Risques
	-Forte demande des compagnies aériennes charter et régulières mobilisables au départ des capitales et grandes villes régionales d’Europe en direction de Dakar, Saint-Louis, Cap-Skiring,.... -Situation géographique et qualité d’accueil du futur aéroport international -Diaspora Sénégalais – professionnels ou non du tourisme - comme autant de prescripteurs commerciaux et relais de promotion -Présence active du Sénégal sur les grands salons B to B internationaux (Fitur, TTG-Rimini, WTM, ITB,)	-Arrivée régulière de nouvelles formes de commercialisation sur le web nécessitant une adaptation constante des pratiques commerciales -Emergence du para (et néo)-commercialisme à destination comme sur les marchés sources -Emergence et turnover de nouvelles générations d’agents de voyages ne connaissant absolument pas la destination et sans affinité particulière avec elle pour une efficace prescription

Source : PSDDT-Plan stratégique final 2014-2018

II. L’environnement des affaires au Sénégal

L’environnement des affaires a considérablement été amélioré par la baisse de la TVA de 18% à 10% pour l’hôtellerie et la restauration. Selon la SAPCO-Sénégal, il y a dix (10) bonnes raisons d’investir au Sénégal à savoir :

- ✓ Pays stable et démocratique,
- ✓ Pays sain et accueillant,
- ✓ Environnement des affaires en amélioration,
- ✓ Tourisme considéré comme secteur de croissance,
- ✓ Diversité des produits touristiques,
- ✓ Potentiel de développement important,
- ✓ Culture d’accueil : Pays de la Téranga,
- ✓ Dispositif d’accompagnement et d’incitation Code des Investissements,
- ✓ Proximité avec les marchés émetteurs,

- ✓ Engagement des autorités.

Dans cette même lancée, l'APIX a identifié plusieurs opportunités d'investissement dans le tourisme par des investisseurs privés nationaux et étrangers, et concerne le tourisme balnéaire, l'écotourisme, le tourisme d'affaire et le tourisme de santé sans oublier le transport touristique. Mais on constate néanmoins quelques insuffisances du fait que les hôteliers étrangers jugent que la fiscalité est trop élevée au Sénégal. Quant aux visiteurs étrangers, ils pointent du droit la délinquance, l'insécurité et la corruption qui participent à détériorer le climat des investissements.

Par ailleurs, beaucoup de changement sont en cours afin d'améliorer le climat des affaires. En effet, lors du Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI) le gouvernement a adopté en 2012 un Programme de Réforme de l'Environnement des Affaires (PREA). Celui-ci ambitionne de doter le Sénégal d'un environnement des affaires de classe internationale qui lui permettra d'intégrer le cercle des pays africains les plus compétitifs.

« D'aucun n'ignore que le développement touristique demande un gros budget. Vues les capacités limitées des pays moins avancés, ce rêve de développer le tourisme semble s'éloigner de plus en plus. Malgré cela, il est nécessaire que les Etats respectifs mettent en place une politique économique globale afin d'attirer les investisseurs étrangers et ce dans une politique de coopération gagnant-gagnant. » (SONKO, Op.cit, 104)

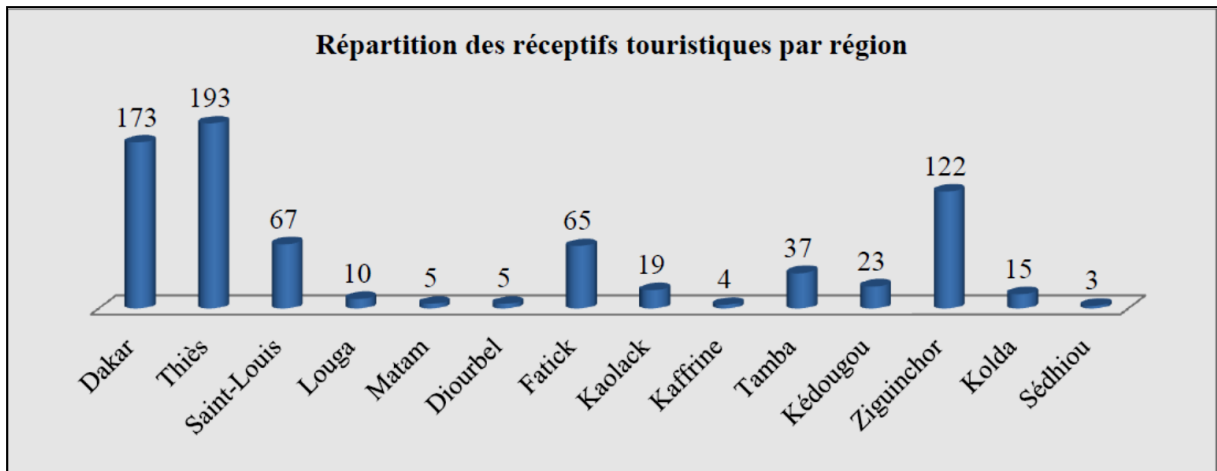
III. Analyse de l'offre et de la demande touristique au Sénégal

1) Analyse de l'offre

a) L'hébergement touristique

En 2013, le Sénégal compte un total de 741 réceptifs (source, DRT/MTTA). La répartition est ainsi faite : les hôtels font 33,60% du parc hôtelier, les auberges 31,04% et les campements 24,43%. Par contre les résidents font 10,93% du parc et sont essentiellement concentrées dans la région de Thiès. Il existe aussi des établissements touristiques qui n'ont pas d'autorisation préalable d'exercer. Uniquement dans la région de Thiès, on dénombre 132 réceptifs non autorisés.

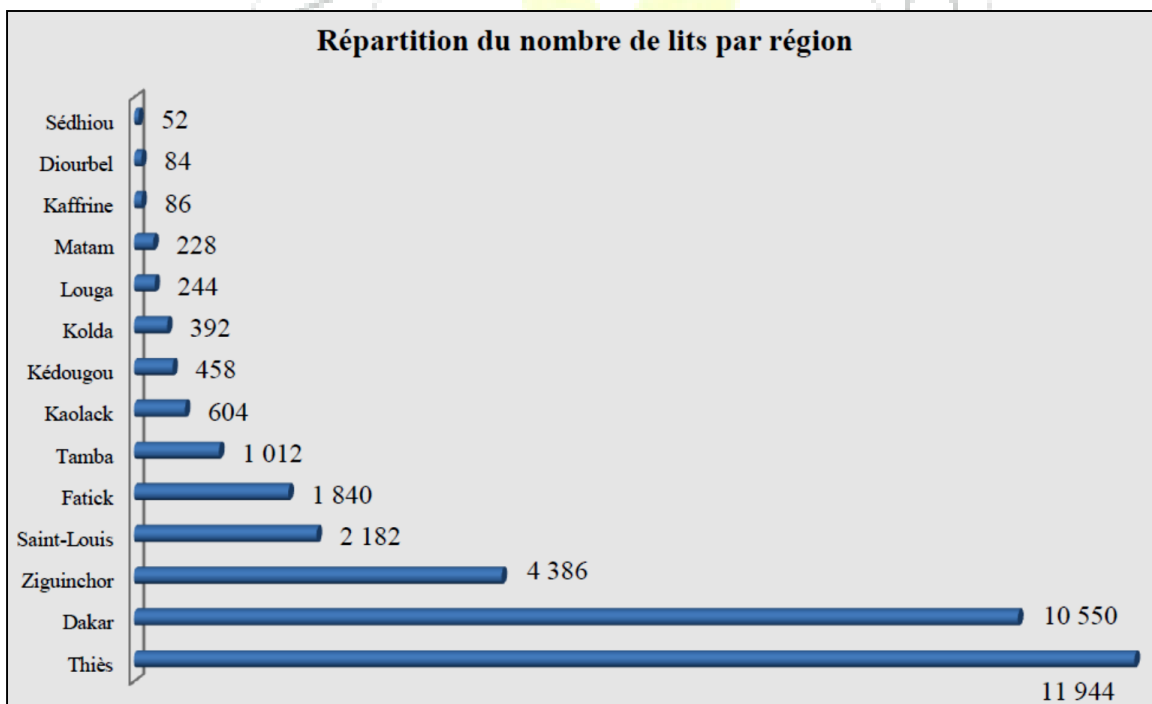
Graphique 1 : Répartition des réceptifs touristiques par région



Source : MTTA, 2012

La répartition des lits par région montre également qu'il y a beaucoup de disparités entre celles-ci :

Graphique 2: Répartition du nombre de lits par région



Source : MTTA, 2012.

Le constat est unanime, le parc hôtelier montre des signes de vétusté qui nécessite des efforts importants d'amélioration. Aussi, est menacé, le parc hôtelier qui se trouve tout au long du littoral par le phénomène de l'érosion côtière qui est un frein au développement du tourisme balnéaire.

En effet, nous constatons que l'hôtellerie sénégalaise est confrontée à de multiples difficultés qui sont entre autre le coût élevé des facteurs de production (foncier, crédit, eau, électricité, téléphone), la saisonnalité de l'activité, la baisse continue des prix du forfait proposé par les agences de voyage émettrices et la rareté des clients, du fait de la crise économique. Tous ces problèmes coïncident avec la disparition de la Société Financière Sénégalaise pour le Développement de l'Industrie et du Tourisme (SOFISEDIT) qui était une institution dédiée au financement de l'activité du tourisme et de son développement.

b) La restauration touristique

En termes de restauration touristique, la région de Dakar occupe la première place avec 231 restaurants à cause de sa situation de capitale administrative, économique et politique logiquement suivie de la région de Thiès. Il se trouve que c'est principalement à cause du tourisme d'affaires et de congrès que ce secteur a considérablement développé. Par contre, certaines régions comme Sédhiou et Fatick sont totalement dépourvues de restaurants touristiques ce qui peut contribuer à stopper le développement du tourisme.

Par ailleurs, le niveau de qualité de prestations en terme d'accueil et d'hygiène, dans les restaurants de petite taille et même au niveau des hôtels, est insuffisant. Cette situation est engendrée par un manque de qualification des agents et de la faiblesse des investissements dans l'entretien et la rénovation des réceptifs.

A noter également que la plupart des denrées alimentaires proviennent le plus souvent de la région de Dakar. Ce qui contribue à augmenter les coûts de production et à baisser en même temps la rentabilité des réceptifs hôteliers.

c) Les agences de voyages

A ce jour, le Sénégal compte au total 335 licences d'agences de voyages et de tourisme (source : DRT/MTTA) dont 256 se trouvent dans la région de Dakar et 60 dans la région de Thiès. Ces deux régions réunies totalisent un pourcentage 94,32% du total des licences des agences de voyage du Sénégal. Les régions comme Ziguinchor, Diourbel, Saint-Louis et Tambacounda concentrent 05,68% du total des licences. Par contre, le reste du pays ne dispose pas d'agences de voyage.

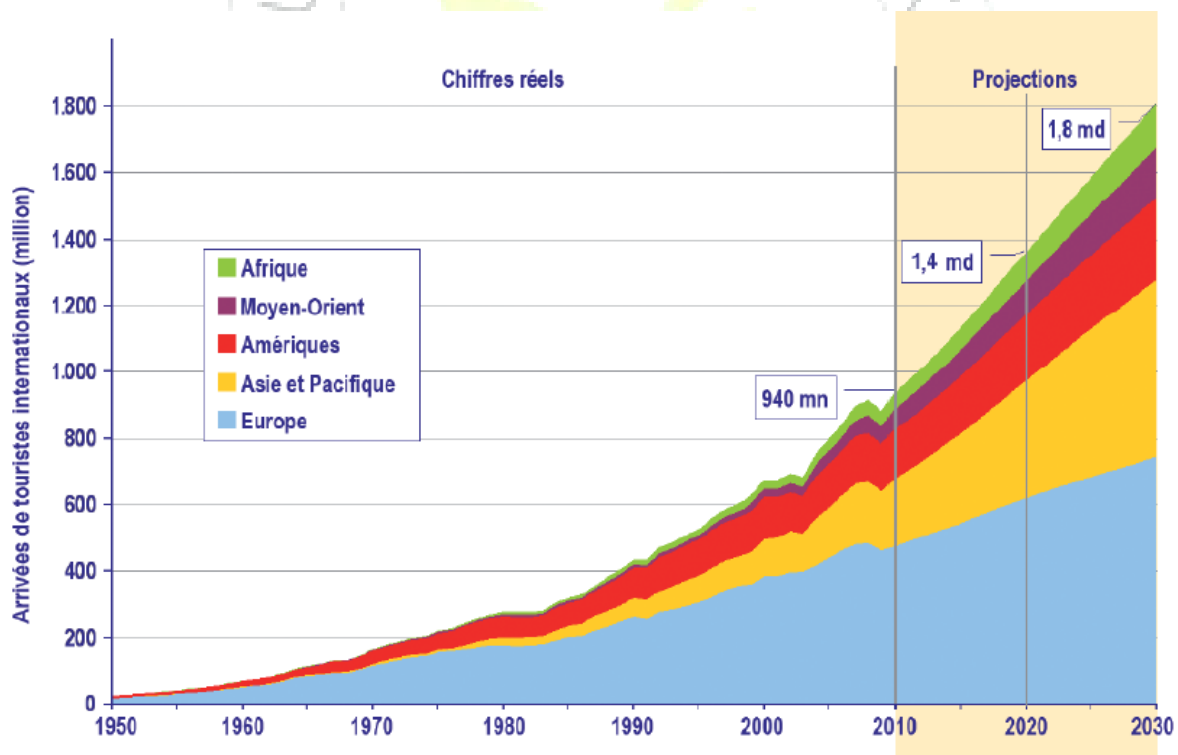
La principale activité de ces agences de voyage se concentre surtout sur la billetterie et la location de voitures. Elles participent peu dans la promotion de la destination car ne

bénéficiant pas de la baisse de la TVA qui est passé de 18% à 10% pour les entreprises touristiques.

2) Analyse de la demande

Ces dernières années, la demande touristique au niveau mondiale a connu une hausse considérable plus que satisfaisante. Malgré la crise économique qui persiste et les tensions géopolitiques entre les pays, le nombre de touristes internationaux appelés « citoyens du monde » ne cesse de croître dépassant toutes les attentes. Selon l'OMT, à travers les années l'activité touristique a fait sa mue de façon soutenue allant de 25 millions en 1950 à 278 millions en 1980, puis de 528 millions en 1995 pour atteindre enfin le seuil de milliards de touristes à partir des années 2000. D'après la même organisation, le pourcentage d'arrivées de touristes internationaux devrait augmenter en moyenne 3,3% par an de 2010 à 2030 pour atteindre 1,4 milliards d'arrivées de touristes internationaux en 2020 et 1,8 milliards en 2030.

Graphique 3 : Le tourisme à l'horizon 2030 : tendance actuelle et prévisions de 1950 à 2030



Source : OMT, 2012

Nous constatons que le principal marché émetteur de touristes internationaux se situe au niveau de l'Europe (54%) suivi de l'Asie pacifique (23%) et de l'Amérique (17%), le Moyen-

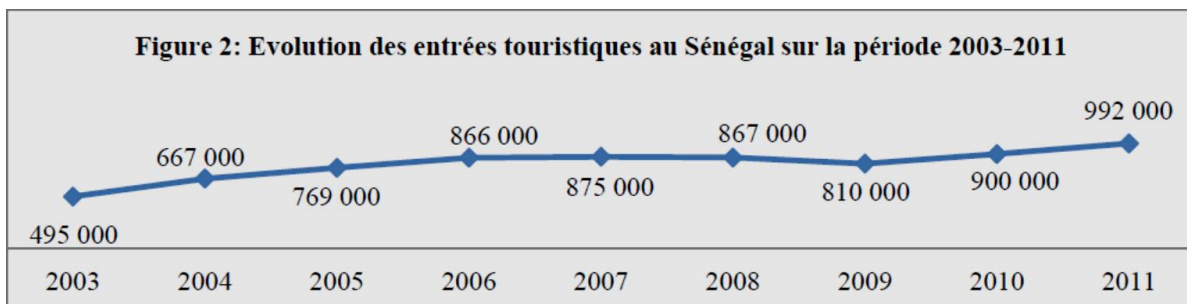
Orient (3%) et l'Afrique (3%) viennent en dernière position. Le continent européen non seulement concentre la moitié des arrivées de touristes mais également plus de la moitié des départs. En effet, « *la France s'est hissée au début des années 1990 au premier rang mondial* » (MESPLIER, 2011 :157). Ce qui lui vaut le titre de champion du tourisme émetteur ainsi que récepteur. L'Afrique quant à elle pourrait sentir une légère hausse de 0,9% en 2020 et 1,2% en 2030.

« *Dans le même temps, le planisphère n'a cessé de s'enrichir de destinations nouvelles, au point que l'on peut considérer aujourd'hui que bien rares sont les pays et espaces totalement à l'écart des migrations touristiques* » (DEWAILLY et FLAMENT, Op.cit, 65). C'est ainsi que les 10 premières destinations mondiales qui canalisait 88% de touristes internationaux en 1950, en attirent aujourd'hui que 44%. « *L'importance des pays dits sous-développés, la situation dramatique qu'ils connaissent, les controverses relatives aux causes du sous-développement, tout concourait à attirer l'attention sur eux* » (CAZES, 1989 :118). De ce fait, avec le phénomène touristique ces pays veulent capter un pourcentage de touristes de plus en plus élevé de la manne mondiale pour soutenir leur croissance économique et lutter contre la pauvreté.

Pour le Sénégal, la première source de touristes internationaux réguliers et potentiels reste le continent européen. Celui-ci doit faire l'objet d'une attention spécifique pour le pays, sachant qu'il mobilise l'essentiel de sa clientèle touristique. Bien vrai que la mondialisation voudrait qu'on considère aussi d'autre marché potentiel même si les quatre (04) marchés européens majeurs pour l'Afrique constituent l'Europe latine, l'Allemagne, l'Espagne et la Grande-Bretagne.

L'analyse de la demande touristique pour le Sénégal selon les données fournies par le Ministère du Tourisme (MT) au sujet des entrées de touristes, toutes frontières confondues, montre que le nombre de touriste est passé en 2003 de 667 000 à 992 000 en 2011. Depuis lors elle ne cesse de s'accroître d'une manière considérable.

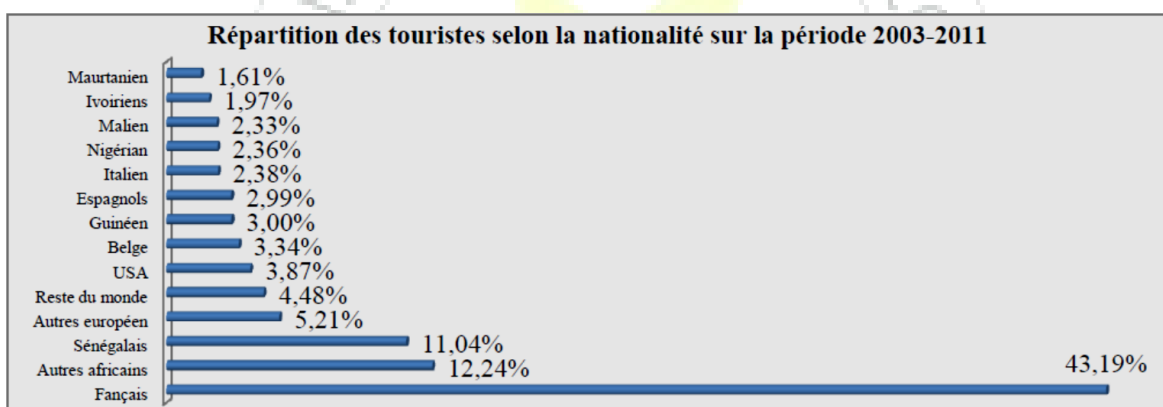
Graphique 4 : Evolution des entrées touristiques au Sénégal



Source : MTTA, 2012

Au Sénégal, On constate que c'est les français qui représentent 43% des arrivées touristiques suivis par « autres africains » avec 12,24% et des sénégalais de la diaspora qui totalisent 11,04% des effectifs. Cependant, le cumul des arrivées des ressortissants de l'Afrique de l'Ouest font qu'ils sont en deuxième position après la France en termes d'arrivées touristiques.

Graphique 5 : Répartition des touristes par nationalité



Source : MTTA, 2011

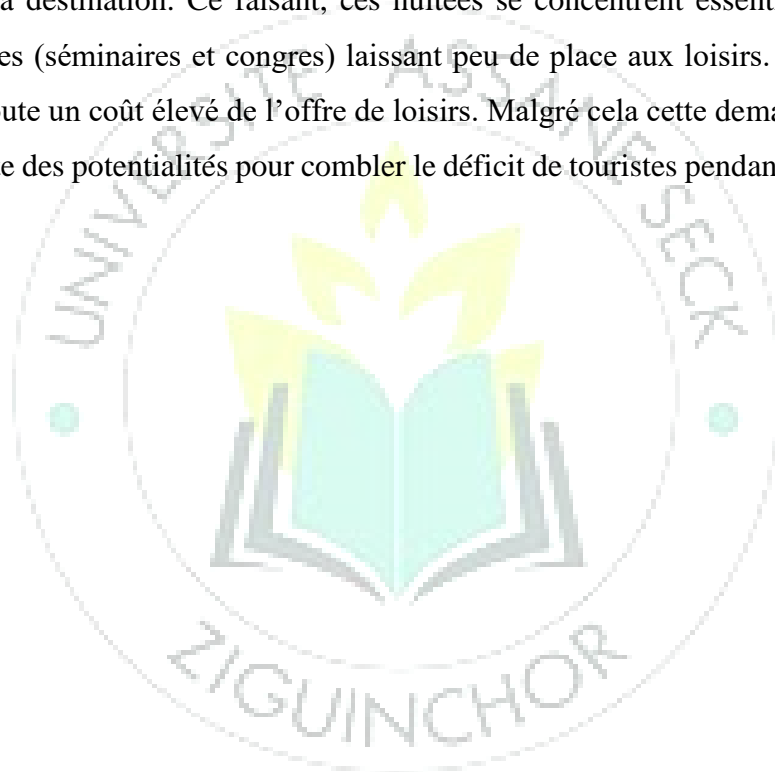
Concernant leurs motivations, nous remarquons que 50,66% sont venus au Sénégal pour des besoins de loisirs, 22% viennent pour rendre visite à la famille et 14,24% pour affaires.

Graphique 6: Répartition des touristes selon leur motivation



Source : MTTA, 2012

Le tourisme sénégalais est un tourisme fortement dépendant aux marchés extérieurs particulièrement la France. Donc le tourisme intérieur ne représenterait que 15% des nuitées effectuées dans la destination. Ce faisant, ces nuitées se concentrent essentiellement sur un tourisme d'affaires (séminaires et congrès) laissant peu de place aux loisirs. Ce qui explique cela c'est sans doute un coût élevé de l'offre de loisirs. Malgré cela cette demande de tourisme intérieure présente des potentialités pour combler le déficit de touristes pendant la basse saison.



Chapitre 4 : La SAPCO-Sénégal : un instrument de mise en œuvre de la politique d'aménagement touristique.

Dans ce chapitre nous allons présenter la structure qui s'occupe de l'aménagement touristique au niveau du Sénégal à savoir la SAPCO-Sénégal. Ce chapitre décrit également les méthodes et outils inhérentes à l'aménagement touristique.

I. Mission d'aménagement de la SAPCO-Sénégal

L'Etat charge la SAPCO-Sénégal de procéder, au fur et à mesure qu'elle le jugera nécessaire, aux études d'aménagement de détail des zones prioritaires et de préparer les plans d'aménagement de ces diverses zones.

La politique d'aménagement de la SAPCO-Sénégal doit s'inscrire dans le cadre de la politique touristique arrêtée par le Ministère chargé du Tourisme à travers notamment les plans d'aménagement. Elle précise notamment le volume des réceptifs à construire à l'intérieur des zones prioritaires ainsi que la nature et l'importance des aménagements autres que touristiques nécessaires aux besoins des dites zones.

La mise en valeur d'un programme d'aménagement comprend :

1) Délimitation de la zone à mettre en valeur

La SAPCO-Sénégal adressera au Service du Cadastre un plan au 1/5000e, sur lequel seront reportées les limites de la zone à mettre en valeur. Le service du Cadastre déterminera la situation foncière à l'intérieur de ce périmètre.

La SAPCO-Sénégal fera procéder, sous le contrôle de ce service, à la délimitation des terrains du Domaine national à immatriculer à son nom propre, ainsi que des parcelles dépendant du Domaine Public incorporées au projet et qui doivent être déclassées pour être ensuite immatriculées.

2) Apurement de la situation foncière et domaniale du terrain

La SAPCO-Sénégal adressera à la Direction chargée des Domaines le relevé, accompagné d'un plan, des parcelles nécessaires à l'aménagement de la zone prioritaire en distinguant entre:

- Les parcelles dépendant du Domaine Public ;
- Les parcelles à immatriculer, qu'elles dépendent du Domaine National ou du Domaine Public à déclasser ;
- Les parcelles déjà immatriculées au nom de l'état ;
- Les parcelles immatriculées au nom de personnes autres que l'état, et dont l'acquisition doit être poursuivie, au besoin; par voie d'expropriation. La Direction des Domaines donnera ensuite à la SAPCO-Sénégal un accord de principe sur l'emprise du projet.

Elle engagera, immédiatement, les procédures de nature à rendre disponibles les terrains concernés et notamment, celles tendant au retrait des autorisations qui auraient pu être concédées sur le Domaine Public, au déclassement du Domaine Public, à l'immatriculation du Domaine National, à la désaffectation du Domaine Privé, à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Les frais de toute nature nécessités par la mise en œuvre desdites procédures, (délimitation, immatriculation, indemnités diverses, notamment d'expropriation et de désaffectation) seront avancés par la SAPCO-Sénégal.

3) Etudes de détail

Dés l'obtention de l'accord de principe, la SAPCO-Sénégal complète les études de faisabilité par les études de détail des équipements à réaliser.

Elle peut agir en tant que maître de l'ouvrage ou en tant que maître de l'ouvrage délégué ; elle peut effectuer elle-même donner des délégations de maîtrise d'ouvrage. Elle peut effectuer ces études elle-même, ou les confier par contrat à tout organisme compétent.

A l'issue de cette étude, la SAPCO-SENEGAL arrêtera un programme d'actions qui ne pourra être exécuté qu'après son approbation par le Ministère chargé du Tourisme.

4) Travaux d'aménagement

La SAPCO-Sénégal effectuera ou fera effectuer tous travaux d'infrastructures nécessaires à l'aménagement et au fonctionnement des périmètres opérationnels et en particulier à l'équipement des lots viabilisés.

- Par travaux d'infrastructure, les contractants désignent les travaux de voirie, les forages, l'adduction et la distribution d'eau, la construction des réseaux électriques, l'assainissement, les branchements téléphoniques, le traitement des ordures, les plantations, les appontements et travaux portuaires, l'aménagement des plages, etc.
- Par lots viabilisés ; on entend aussi bien les terrains destinés à l'édification des réceptifs, que les installations communes réalisées par la SAPCO-Sénégal. Pour réaliser ces travaux, la SAPCO-Sénégal interviendra conformément au code des marchés.
- Cependant, en ce qui concerne les réseaux d'adduction et de distribution d'eau, d'adduction électrique, et de distribution électrique, et les branchements téléphoniques, la SAPCO Sénégal est tenue par les dispositions édictées par les pouvoirs publics et les établissements publics.

5) Défense du patrimoine

En dehors de son action de développement, visant principalement la création de nouvelles stations touristiques, la SAPCO-Sénégal est chargée de la défense du patrimoine existant déjà. Elle peut s'intéresser à ce titre aux entreprises touristiques installées antérieurement à sa création, soit pour en faciliter la gestion ou la modernisation, soit pour empêcher qu'une transaction éventuelle n'ait pour résultat de mettre fin à leur activité.

6) Protection et régénération des ressources naturelles

En liaison avec les services compétents des Ministères chargés de l'Environnement, de l'Agriculture et des Eaux et forêts, des Collectivités locales, et des Affaires maritimes, la SAPCO-Sénégal se préoccupe de maintenir l'équilibre écologique de la zone. A ce titre, elle participe aux actions de défense de l'environnement. Elle se préoccupe de la même façon des problèmes de la pollution de la mer, de l'avancée de l'érosion côtière et des nuisances de toutes sortes.

A la demande ou avec l'accord du Gouvernement, la SAPCO-Sénégal pourra intervenir lorsqu'il s'agira de mener des actions intéressant le développement touristique.

7) Responsabilité sociale de l'entreprise.

La SAPCO Sénégal doit intervenir dans le domaine social, dans le but de contribuer à l'amélioration du niveau de vie des populations installées à proximité des zones prioritaires ou d'améliorer les équipements, en particulier sanitaires des villages et villes environnants. L'Association SAPCO-Solidaire a pour mission d'accompagner pour un développement durable les populations vivant dans les zones d'intérêt touristique dans des domaines tels que la santé, l'éducation, la réalisation des microprojets, etc.

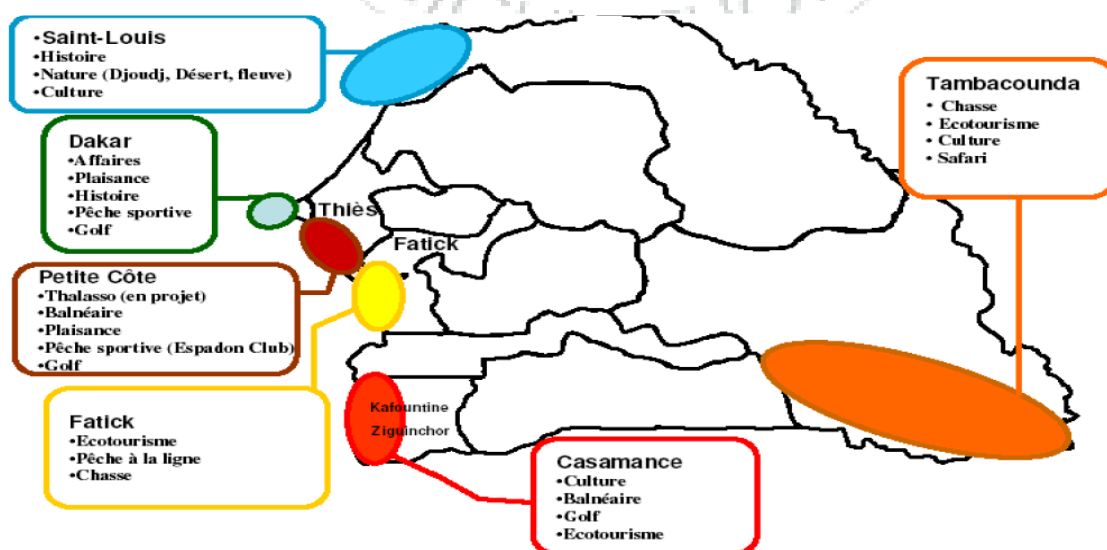
La SAPCO-Sénégal pourra intervenir dans toutes manifestations ayant des répercussions directes évidentes sur le développement des zones touristiques.

II. Méthode et outils à l'aménagement touristique

1) Cartographie des Zones d'Intérêt Touristique (ZIT)

La Sapco-Sénégal travaille sur une carte de contraintes sur laquelle sont représentés les 06 pôles touristiques du pays. Cette carte est adossée à une organisation administrative du produit réalisée par le Ministère du tourisme et caractérisée par des thématiques, des motivations et surtout par le potentiel des zones identifiées.

Figure 2 : Cartographie des Zones d'Intérêt Touristique (ZIT)



Source : Awa CISSE/Sapco-Sénégal

2) Sélection des zones potentielles d'intérêt sur la base de repérage

Sur les Zones d'Intérêt Touristique (ZIT), la Sapco-Sénégal fait un repérage qui lui permettra d'avoir un périmètre opérationnel et de sélectionner des sites dans chaque pôle. Le repérage porte sur une caractérisation avec un ensemble d'éléments permettant de faire savoir que la ZIT deviendra une Zone Touristique Intégrée (ZTI) sur la base d'un *check list* à formaliser en fonction des motivations avec un rapport qui conclut à la possibilité d'identifier une ZIT qui sera aménagée sur la base d'études.

Le choix des ZIT dépendra du plan de travail, de plus, il existe une liste officielle qui résulte des rapports validés par le Directeur Général.

3) Etudes des factibilités

L'étude de factibilité permet de passer d'une Zone d'Intérêt Touristique (ZIT) à une Zone Touristique Intégrée (ZTI) ; c'est la somme des plusieurs études : environnementales, techniques, business modèle, socio- économiques, de gestion, etc.

Figure 3: Etudes de factibilité

ETUDES DE FACTIBILITE

- EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE
- PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE
- ZONE D'INTERET SOCIALE
- ZONE TOURISTIQUE
- EVALUATION DES IMPACTS ECONOMIQUES

Source : A.CISSE/Sapco-Sénégal

4) Cadastre le foncier

Cette procédure consiste à faire la géomatique de la zone pour avoir une maîtrise foncière permettant d'éviter les occupations anarchiques. Le plan cadastral peut être réalisé par la Sapco-Sénégal ou sous-traité.

5) Master planning du site

Le master plan fait ressortir les concepts d'aménagement avec un programme qui repose sur un plan cadastral. A ce niveau il existe deux documents à tenir en compte :

a) Plan général du site

Il s'agit d'un Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) qui encadre la zone et pose une problématique plus large permettant de minimiser les impacts négatifs sur le projet touristique. En effet, ce schéma directeur permettra de respecter un dynamisme bénéfique pour tous les acteurs. En d'autres termes, Le SDAU permet d'édicter des règles d'occupation en tenant compte de la compétitivité et la compatibilité du territoire par rapport aux différentes activités potentielles en prescrivant les règles d'occupation urbanistique et en indiquant les périmètres à respecter.

b) Le plan d'aménagement détaillé

Il concerne la zone qui sera aménagée sur la base d'une étude de factibilité et qui fera l'objet d'un plan de lotissement avec un parcellaire (plan cadastral) pour chaque lot.

6) Définition du Cahier de charges

Dans le cahier de charges, les conditions générales d'attribution ou de cession des terrains sont définies sur la base de canevas opérationnels avec des points qui seront traités selon les sites et le modèle d'investissement. La Direction des Investissements et du Partenariat de la Sapco-Sénégal pourra utiliser ledit document.

7) Business model de l'investisseur

L'investisseur présentera un *business model* négociable qui sera déterminé par l'étude.

8) Immatriculation du foncier

Le régime de la propriété foncière est organisé au Sénégal par le décret du 26 juillet 1932 qui a instauré définitivement le système de l'immatriculation des terres et des livres fonciers. Son introduction au Sénégal est fort ancienne puisqu'elle remonte au décret du 20 juillet 1900 abrogé et remplacé par le décret du 24 juillet 1906, lui-même abrogé et remplacé par celui du 26 juillet 1932.

Ce régime a pour but d'organiser la propriété foncière en assurant aux titulaires la garantie des droits réels qu'ils possèdent sur les immeubles, et en leur délivrant un titre foncier définitif et inattaquable. Il permet de mettre à la disposition du public toutes les informations relatives à la propriété immobilière, de faciliter les transactions et d'assurer la sécurité du crédit. En vertu des dispositions de l'article 86 du décret du 26 juillet 1932, sont seuls susceptibles d'immatriculation sur les livres fonciers, les fonds de terre bâtis ou non bâtis.

Par l'effet de la loi 64-46 du 17 juin 1964 relative au domaine national sont seules susceptibles d'immatriculation aux livres fonciers les dépendances du domaine national en nature de terrains bâtis ou non bâtis. De plus, sous l'empire du décret du 26 juillet 1932, toutes les personnes intéressées peuvent intervenir dans la procédure d'immatriculation par voie d'opposition ou de demande d'inscription.

- le principe de l'intangibilité tant matérielle que juridique du titre foncier.

L'immatriculation d'un immeuble au livre foncier est précédée d'une vaste publicité et exige l'observation des formalités multiples et minutieuses destinées à sauvegarder les droits des tiers.

Il est donc normal qu'une fois l'immatriculation opérée, il ne soit plus possible de revenir sur la situation de l'immeuble, tant sur ses limites que sur le droit de propriété consacré.

Dès lors, le caractère définitif et inattaquable n'est réservé qu'aux droits réels reconnus après une procédure qui permette aux tiers d'en discuter le bien fondé. Ce principe est posé par les articles 6, 42 et 43 du présent projet de loi.

- le principe de l'inexistence de droit réel sans inscription.

Ce principe est le fondement du régime, il assure la conservation des avantages acquis de l'immatriculation et garantit la sécurité des transactions à venir. Il résulte de ce principe que tous les droits réels révélés par l'immatriculation sont inscrits aux livres fonciers où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Au surplus, toutes les modifications qui affectent ces droits réels doivent être également publiés aux livres fonciers pour être opposables aux tiers. En d'autres termes, un droit réel n'existe que tout autant qu'il a été rendu public et il existe tout le temps qu'il reste inscrit. Le régime de l'immatriculation foncière proscrit les causes occultes d'acquisition ou d'extinction de droits réels sur les immeubles immatriculés.

Les terres du domaine national sont immatriculées dans les formes et conditions fixées par la réglementation prise en application de la loi n° 64-46 du 17 juin 1964 relative au domaine national et de la présente loi. Concernant les immeubles du Code civil, ils sont immatriculés au vu du décret constatant la déchéance des droits y inscrits, les incorporant dans le domaine national et en prescrivant l'immatriculation au nom de l'Etat. Pour ce qui est des immeubles du domaine public déclassés et incorporés dans le domaine national visés à l'article 19 du Code du domaine de l'Etat, ils sont immatriculés dès réception par le Conservateur de la réquisition d'immatriculation. Les immeubles visés à l'article 27 du Code du domaine de l'Etat, sont immatriculés sur simple réquisition et sans formalités préalables à la création du titre foncier.

- De la procédure d'immatriculation

Sous réserve des dispositions de l'article 3 alinéas 2 de la loi n° 64-46 du 17 juin 1964 relative au domaine national seul, l'Etat peut requérir l'immatriculation à son nom des immeubles aux livres fonciers. Peut également requérir l'immatriculation, le créancier du débiteur remplissant les conditions fixées par l'article 3 alinéa 2 de la loi n° 64-46 du 17 juin 1964 précitée, lorsque le tribunal a ordonné l'accomplissement de cette formalité préalablement à la mise en adjudication. Dans ce cas, les frais, qui sont toujours à la charge du requérant à l'immatriculation, sont assimilés aux frais de justice faits pour parvenir à la mise en vente.

La réquisition d'immatriculation établie dans les formes et conditions fixées par décret n'est acceptée par le Conservateur qu'autant que la régularité en est reconnue par lui. Il s'assure, en conséquence, que les titres produits ou invoqués sont établis dans les formes prescrites par la législation applicable, sans examiner leur valeur intrinsèque. Si la réquisition émane d'une autorité administrative et que le Conservateur a des objections à formuler sur la régularité des titres produits ou invoqués, il en fait part à l'autorité requérante. Celle-ci peut passer outre, mais dans ce cas, elle doit confirmer la réquisition par écrit et elle substitue ainsi sa propre responsabilité à celle du Conservateur quant aux suites de l'immatriculation.

Le requérant dépose en même temps que sa réquisition une provision égale au montant présumé des frais de la procédure arrêté par le Conservateur.

- De la formalité de l'immatriculation.

L'immatriculation d'un immeuble sur le livre foncier comporte :

- l'inscription au registre des dépôts d'une mention constatant l'achèvement de la procédure ;
- l'établissement du titre foncier sur le livre foncier ;
- la rédaction de bordereaux analytiques pour chacun des droits réels soumis à la publicité et reconnus au cours de la procédure ;
- la mention sommaire de ces divers droits à la suite du titre foncier ;
- l'établissement d'une copie du titre foncier à remettre au propriétaire et de certificats d'inscription à délivrer aux titulaires de droits réels.

Le Conservateur constate, au registre des dépôts, le versement qu'il effectue au dossier prévu par l'article 13, à l'expiration du délai soit de la demande d'inscription, soit du recours contre la décision judiciaire terminant le litige, des pièces de la procédure d'immatriculation.

Il rédige, au vu des déclarations insérées dans la réquisition, des demandes d'inscription acceptées par le requérant et des décisions de justice intervenues sur les demandes d'inscription non acceptées, un bordereau analytique des actes et pièces établissant l'origine et le mode d'exercice de chacun des droits réels et charges qui grèvent l'immeuble.

Il dresse sur le livre foncier le titre foncier qui comporte, répartis dans les divisions du cadre imprimé, les renseignements suivants :

- Description de l'immeuble, avec indication de ses consistances, situation et limites ;
- Mention sommaire des droits réels existants sur l'immeuble et des charges qui le grèvent ;
- Désignation du propriétaire.

Il annexe à ses archives les pièces produites à l'appui de la réquisition d'immatriculation.

Enfin, il établit sur des formules spéciales :

- Pour le propriétaire, s'il y a lieu, mais sur demande expresse, pour chacun des copropriétaires indivis d'un immeuble, une copie exacte et complète du titre foncier, une série de duplicata des bordereaux analytiques et une copie du plan ;
- Pour chacun des titulaires de charges ou de droits réels inscrits, un certificat d'inscription.

Les copies de titres et certificats d'inscription emportent exécution parée, indépendamment de toute addition de formule exécutoire.

L'immatriculation permettra de créer un titre suite à un décret qui fera du site une Zone d'Intérêt Public où l'ensemble des attributions antérieures seront désaffectées et les droits d'usage sur le domaine national et les droits d'occupation déclassés. Pour la mise en œuvre du décret, il faudra que les préfets de la zone installent une commission d'évaluation des impenses sur l'ensemble des réalisations faites et à dédommager.

9) Campagnes d'information

Des publicités seront réalisées dans le but d'informer les gens des processus afin de recevoir leurs revendications.

10) Etablissement du rapport d'évaluation des impenses

Le Service du Cadastre, de l'Urbanisme, des Impôts et Domaines, et des Eaux et Forêts feront leurs rapports qui seront rassemblés et transmis.

11) Etablissement du décret d'indemnisation

En cas d'expropriation ou de retrait pour cause d'utilité publique, les détenteurs de droits réels inscrits ne peuvent cependant exercer ces droits que sur l'indemnité d'expropriation ou de retrait telle qu'elle est fixée par la législation en la matière.

Pour permettre l'exercice de ces droits, l'indemnité d'expropriation ou de retrait dans le cas d'inscription au titre foncier est répartie conformément aux prescriptions en matière de distribution.

La purge des droits inscrits résulte de l'inscription de l'acte constatant l'accord amiable ou de la décision prononçant définitivement l'expropriation ou le retrait, à moins de recours à la procédure de distribution auquel cas elle résulte de la décision du juge. C'est ce décret qui fixera le montant qui sera payé par l'Etat.

12) Création des titres fonciers

L'ensemble des mentions consignées sur une feuille ouverte des livres fonciers constitue le titre foncier de l'immeuble auquel elles s'appliquent. Les mentions du titre foncier

sont appuyées et complétées par l'adjonction de bordereaux analytiques, établis par le Conservateur, des actes et pièces produits comme justification des droits réels publiés.

Le titre foncier est définitif et inattaquable, il constitue le point de départ unique de tous les droits réels existant sur l'immeuble au moment de l'immatriculation

A chaque titre foncier correspond, dans les archives de la conservation foncière, un dossier comprenant :

- les pièces de la procédure d'immatriculation, de morcellement ou de fusion ;
- le plan définitif de l'immeuble ;
- la série des bordereaux analytiques successivement établis ;
- les actes et pièces analysés aux dits bordereaux.

Tout immeuble immatriculé au livre foncier est désigné par le numéro du titre foncier qui le concerne.

13) Avis de la Commission de Contrôle des Opérations Domaniales (CCOD) sur acte de cession des titres

Le Chef du Service Fiscal de la localité transmettra le dossier portant acte de cession des titres du site à la CCOD pour avis ; la zone passera donc du Domaine National au Domaine Privé de l'Etat. Grace à cet acte de cession, la Sapco-Sénégal pourra acquérir le titre au nom de l'Etat sur la base conditions de cession (location, bail ou cession) déterminées par la CCOD.

14) Formalités de publicité foncière et de liquidation des droits du Conservateur

La publicité foncière est définie comme l'ensemble des règles, des techniques et des modalités de leur mise en œuvre qui concourent, en vue, généralement de la production d'effets de droit, à assurer, la constitution, la conservation et la délivrance d'informations juridiques sur les immeubles. Elle tend à la détermination précise et à la consolidation de la situation juridique des immeubles soumis à ce régime et du patrimoine immobilier des personnes. De ce fait, elle est strictement nécessaire à la sécurité aussi bien des transactions immobilières que du crédit garanti par les immeubles.

L'accomplissement des formalités prévues pour l'application du système de la conservation de la propriété et des droits fonciers donne lieu au paiement par les requérants :

-Au profit du Trésor public, de droits de publicité foncière.

-Au profit des conservateurs de la propriété et des droits fonciers, de salaires représentatifs du travail matériel effectué et de la responsabilité assumée. De façon plus explicite, Il y a un pourcentage sur la valeur vénale du terrain et un pourcentage sur la valeur sous forme de frais de publicité à payer. Ladite valeur est fixée sur la base d'un barème de l'Etat et servira de référence à la cession de la Sapco-Sénégal.

15) Définition des Termes de Référence (TDR) du projet touristique de la ZTI.

Ces TDR sont définis avec la participation de la Direction des Investissements et du Partenariat (DIP), la Direction des Etudes et Acquisitions Foncières (DEAF), le Secrétariat général et la Direction Générale. Cependant, ces TDR pourraient être recadrés par le cabinet ou au préalable être établis avec ce dernier.

16) *Short listing* des cabinets

Ce procédé est réalisé à travers un processus de validation par étape suivi d'un rapport définitif avec les maquettes du plan d'aménagement, les vidéos de démonstration du projet, le titre foncier, le plan de lotissement, le cahier des charges qui caractérisent le projet de la zone touristique intégrée.

III. Les acteurs qui interviennent dans l'aménagement touristique

Différents acteurs interviennent dans l'aménagement touristique. Il s'agit entre autre les acteurs publics et les acteurs privés.

1) Les acteurs publics

Il s'agit des acteurs incontestés de l'aménagement touristique. Ils sont à la fois des acteurs décisionnels et consultatifs.

a) L'Etat

L'Etat intervient aussi de façon directe à travers son ministère du tourisme. Il est chargé de mettre en œuvre la politique touristique du gouvernement. Surtout sur le plan juridique en

réglant le problème du foncier par l'instauration du domaine national. Ensuite par décrets, il confie à la SAPCO la gestion des terres et l'essentiel des opérations d'aménagement.

b) La Société d'aménagement et de la promotion des côtes et zones touristiques du Sénégal (SAPCO-Sénégal)

La Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et des zones Touristiques du Sénégal (SAPCO-Sénégal) est une société dont le secteur public constitue l'actionnaire majoritaire avec 95% de part. Elle fut créée en 1975 avec comme objectif de départ de mettre en place un plan de développement touristique au niveau de la petite côte. Ainsi, à cause du bon travail qu'elle a effectué à ce niveau, son domaine de compétence fut élargi en 2004. Ce faisant, son rôle est d'identifier les sites favorables au développement du tourisme, de développer des infrastructures de base dans les zones de développement choisies et dans certains cas de gérer le site touristique pour en garantir la maintenance, la propreté et la sécurité.

c) L'agence de Promotion des Investissements (APIX)

L'Agence de Promotion des Investissements est une importante entreprise créée en 2000 et qui contribue à appuyer le secteur du tourisme. Elle a pour rôle d'aider le gouvernement dans l'amélioration de l'environnement des affaires et des grands projets dans le pays. Outre ces deux missions, l'agence œuvre pour la mise à disposition et la diffusion des informations économiques, et le soutien aux investisseurs potentiels. C'est ainsi qu'elle a signé un mémorandum d'entente avec la SAPCO-Sénégal pour faire du tourisme un secteur prioritaire. De plus, beaucoup de projets ont été réalisés dans le secteur du tourisme grâce à la participation de l'APIX. Parmi ces projets nous pouvons citer la route partant de la principale zone touristique, le lancement de la nouvelle compagnie aérienne, le salon de tourisme TICCA, la baisse de la TVA et de la taxe sur les sociétés évoluant dans le secteur du tourisme.

2) Les acteurs privés

Il s'agit principalement des promoteurs privés et la population locale.

a) Les promoteurs privés

Les promoteurs nationaux possèdent au mieux des cas des auberges et des campements. L'essentiel des promoteurs sont des expatriés. Donc les capitaux investis dans le tourisme sont

des capitaux étrangers. La conséquence en est que la majeure partie des bénéfices est rapatrié à l'étranger.

Cette absence (sans doute non voulue) des promoteurs locaux traduit une inertie de l'entrepreneuriat national mais aussi un manque de prise de risques dans le placement des capitaux.

b) Les populations locales

Les résultats de nos différentes investigations sur le terrain nous ont permis de constater que les populations locales constituent les acteurs de second degré de l'aménagement touristique. Elles ne sont ni propriétaires ni gérant de réceptifs ou de quelconque infrastructure liée au tourisme. Les seuls outils d'accueil qu'elles géraient, les bungalows, ont été supprimés. Cette suppression est justifiée par la direction technique de SAPCO par le fait que les bungalows étaient implantés sur le domaine privé maritime à titre précaire et révocable. Depuis lors, elles sont devenues les parents pauvres de l'aménagement touristique.

En réalité, il n'existe aucune politique pour élaborer une stratégie de gestion intégrée du tourisme, stratégie dans laquelle seraient impliquées les populations locales. La nature du tourisme pratiquée dans la commune ne facilite pas outre mesure cette intégration. En effet le tourisme balnéaire fait appel à de gros capitaux pour la réalisation des infrastructures. En Basse Casamance avec le tourisme rural intégré, les populations locales sont les principaux acteurs du tourisme. Favoriser un tourisme rural dans le secteur serait une aubaine pour les populations locales.

Troisième partie :

L'aménagement Touristique sur le développement local de la commune de Diembéren

L'activité touristique suscite beaucoup de débats. Il marque la poursuite d'un itinéraire de réflexion qui a pour point de départ des contraintes sur le lieu d'accueil. Aujourd'hui, le tourisme n'est plus une simple activité essentiellement économique. Il est une activité de transformation globale des sociétés et des espaces. Dans cette présente partie, on présentera les effets de l'aménagement touristique sur le développement local qu'ils soient positifs ou bien négatifs.

C'est ainsi que nous allons dans cette partie analyser dans un premier temps, les mutations spatiales qu'a apporté le phénomène touristique dans cette commune, et enfin voir dans quelle mesure il impacte les micro-économies locales.

Chapitre 5 : Les mutations spatiales

Le tourisme est devenu un secteur qui fait désormais partie intégrante de la vie des populations de la commune de Diembéring. Considérer comme un secteur de substitut aux activités traditionnelles, tout l'espace nécessaire à son développement va être mis à sa disposition. C'est ainsi qu'on assiste à une consommation significative d'un espace vital pour la population à savoir : la consommation de l'espace agricole et du littoral.

I. La consommation de l'espace agricole

Elle se manifeste dans la commune à travers la monétarisation des surfaces agricoles et une démographie en expansion qui seraient les causes de la disparition des surfaces cultivables et de la baisse du rendement agricole.

1) La monétarisation des surfaces agricoles

En Basse Casamance particulièrement à Diembéring, il faut savoir que la majeure partie de la population vit pratiquement de l'agriculture. Au cours de nos enquêtes, nous avons découvert qu'aujourd'hui la tendance est à la vente des terres agricoles. Et celles-ci se sont accélérées à cause de certains conseillers ruraux. Ces derniers auraient dépossédé des terres qui appartenaient à la population autochtone pour les vendre à des tiers. Ceci est irrégulier d'autant plus que d'après la réponse apportée à notre question : « *Si un étranger arrive et veut créer un campement touristique ou un hôtel, comment doit-il s'y prendre ?* », les enquêtés affirment qu'il doit d'abord discuter avec le chef de village qui à son tour va lui montrer les propriétaires des terres où le campement/l'hôtel sera implanté. Fort de ce constat, la population vend ses terres rapidement craignant d'être spolié d'avantage. C'est ainsi que certains opérateurs touristiques ou même des touristes ont saisi cette occasion pour se procurer des parcelles de plus de 300 m² qui étaient destinées à l'agriculture pour une modeste somme. Et d'après les propos de L. BADIANE acteur au développement local « *cette situation a considérablement engendré la baisse de la production agricole dans la commune* ». Avec le développement du tourisme, le rôle central de l'agriculture s'est véritablement réduit (SONKO, Op.cit, 37). Depuis les années 2000, ce type d'impact est très significatif à Cabrousse et au Cap-Skiring considérées comme les lieux où l'activité touristique est plus exercée.

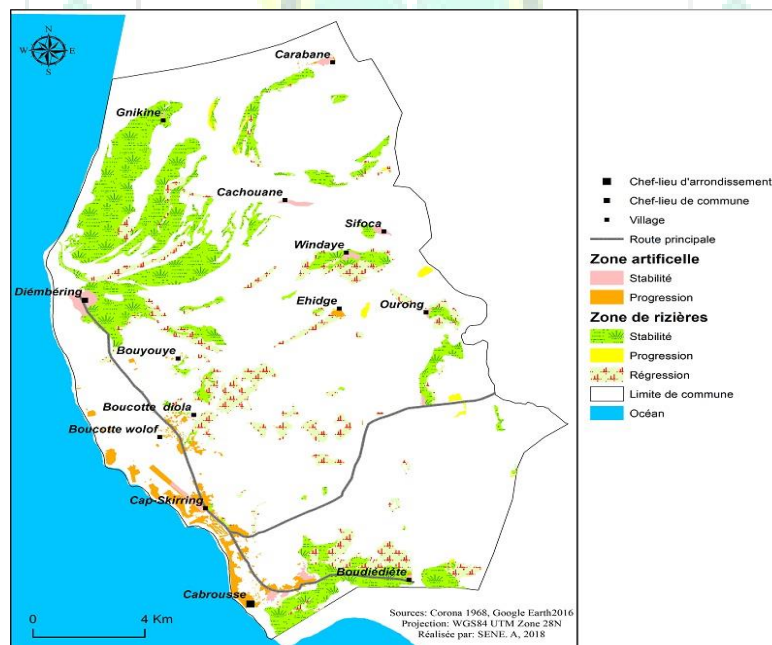
On raconte l'histoire d'une vieille femme qui a refusé à plusieurs fois de vendre sa parcelle, quelque soit le prix qu'on lui proposerait à des étrangers la surface de terre qu'elle avait hérité de ses ancêtres. Un beau jour, on lui annonça que toutes les terres alentours du tien

ont fait l'objet d'une acquisition et qu'elle ne pourrait plus sortir de sa parcelle. N'ayant pas le choix elle était obligée de le vendre.

« *Le plus souvent, les habitants du territoire concerné sont tenus à l'écart de ces négociations, dont les données techniques leur échapperaient. Il leur arrive de ne pas s'en douter. Ils s'étonnent seulement de voir des inconnus circuler sur leur territoire. Viendra le moment de l'appropriation des terres nécessaires à la réalisation du projet.* »
(MICHEL, 1998 :109)

Aussi, l'une des causes dues à la monétarisation des surfaces agricoles est celle du manque de mains d'œuvre pour la culture des produits agricoles. L'une des facteurs serait l'exode rural. Cette situation s'explique du fait qu'après la réussite à leur examen de baccalauréat, ces nouveaux bacheliers sont orientés vers les grandes villes pour les études. De plus, le départ massif des jeunes est du également à la recherche d'emplois. Néanmoins, le pourcentage des jeunes, reste toujours élevé dans la commune. Mais pour la plupart d'entre eux délaissent progressivement les activités agricoles contre celles lucratives comme le tourisme.

Figure 4: Carte de changement des zones agricoles entre 1968 et 2016



Source : <https://journals.openedition.org/belgeo/docannexe/image/23362/img-3.jpg>

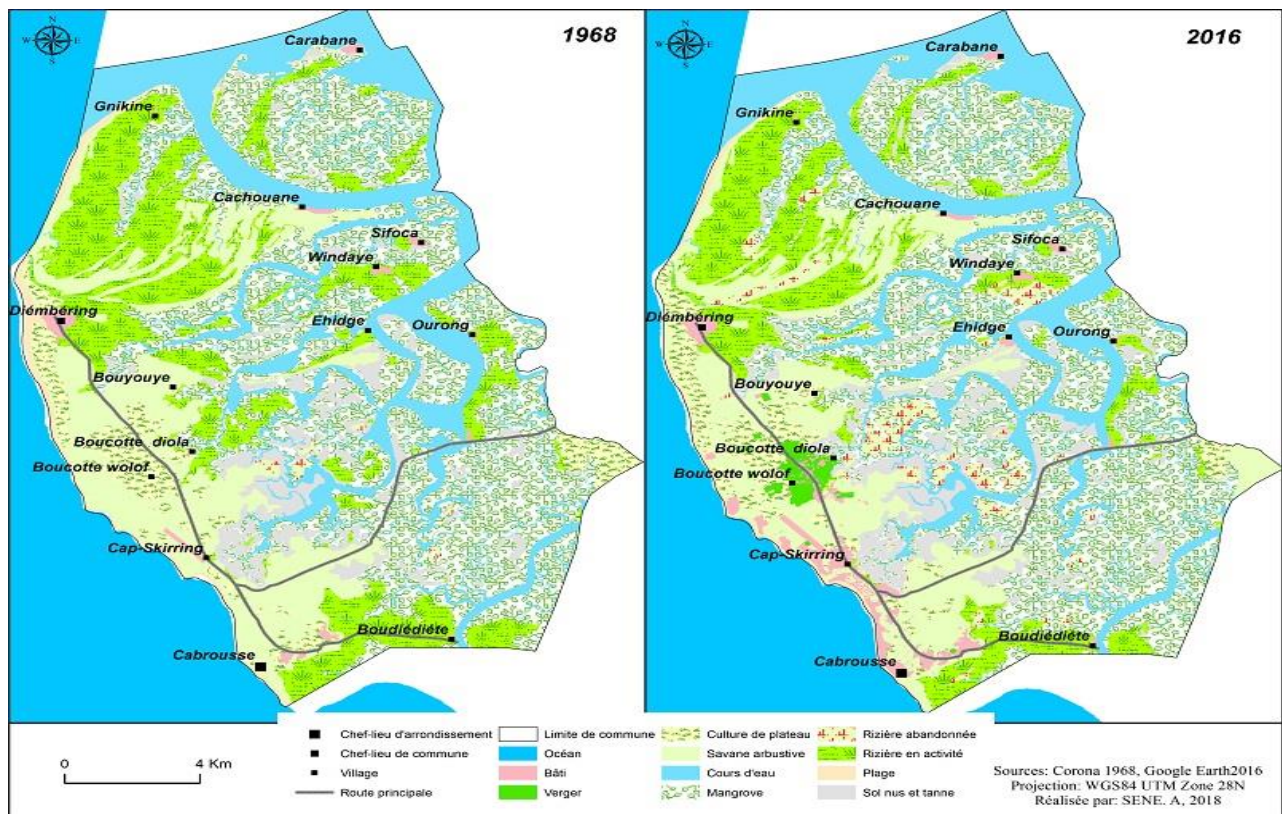
2) Une démographie en expansion

Depuis que Cap-Skiring est érigée au statut de station touristique, d'autres facteurs peuvent expliquer la diminution des terres agricoles. « *Dans les années 80, Cap-Skiring ne bénéficier pas de plan d'aménagement et son parc hôtelier n'était pas assez importants. Seulement deux hôtels prédominés dans la zone à savoir : le club Méditerrané et l'hôtel « la paillote ».* La zone était quasi-vierge aucun effort d'aménagement n'a été initié pour la rendre plus accessible et attractive. Pendant cette période, les employés de ces deux hôtels, par manque d'habitat, construisaient des cases en paille pour assurer leurs gîtes » nous explique par ailleurs E. DIOUM, un artisan de la place. Et d'après nos observations la situation a changé. Des efforts ont été consentis en termes d'aménagements. Donc, le Cap-Skiring d'aujourd'hui est différent de celui d'avant. Pour preuve, nous avons l'installation de plusieurs structures qui ont été aménagées pour faciliter le bon déroulement de l'activité touristique dans la zone. Parmi ces aménagements nous pouvons distinguer un parc hôtelier, des banques, brigade de gendarmerie, un garage, un aéroport international, etc.

Cependant, des manquements ont été observés dans la zone touristique à savoir l'inaccessibilité des populations à l'eau potable. Seul Boucotte-Diembéring dispose d'un forage et les seuls forages qui se trouvent dans la zone se trouvent à l'intérieur des hôtels comme le club Méditerrané. Malencontreusement, la population de Cap-Skiring ne bénéficie pas de cet apport. Face à cela, le seul recours que la population dispose, c'est de creuser des puits pour avoir accès à l'eau. A cause d'une démographie en expansion,

La population s'est installée petit à petit à cause de l'attractivité de la zone. Comme mentionné par A. SENE et I. DIEME dans leur article, « *elle s'explique par le développement des activités touristiques qui favorise la forte migration vers cette zone. Ainsi, l'accroissement rapide de la démographie entraîne une augmentation de la demande de maisons individuelles qui se traduit par le développement du bâti* » (SENE et DIEME, 2018 :6). Pour preuve nous avons une occupation anarchique au niveau du village de Cap-Skiring. Aucun plan d'aménagement préalable n'a été initié pour la rendre accessible et ceci peut avoir des conséquences décisives sur la vie des populations. Aujourd'hui, il y a difficulté d'accès de sorte que s'il devait y avoir un incendie à l'intérieur du village, il serait difficile pour les sapeurs pompiers d'intervenir.

Figure 5: Occupation du sol dans la commune de 1968 à 2016.



Source : <https://journals.openedition.org/belgeo/docannexe/image/23362/img-2.jpg>

II. La consommation de l'espace littoral

Le littoral constitue le lieu privilégié des touristes. En effet, c'est à partir des années 1810-1830 que le désir du rivage commença à façonner timidement le continent européen (BOYER, 1996 :80). Ce désir devient petit à petit une pratique de plus en plus répandue après l'institution des congés payés en 1936. Beaucoup de stations balnéaires furent ainsi créées avec comme matière première la plage et la mer.

Le constat est unanime le tourisme est une activité consommatrice d'espace. Dans la commune de Diembéring, on a une plage à perte de vue, mais le problème qui se pose est lié à l'aménagement. En s'installant au niveau du littoral, la plupart des réceptifs hôteliers agressent la nature. Le massif sauvage et les dunes de sables sont sauvagement attaqués. Les réceptifs hôteliers ont tous une emprise sur le littoral afin d'avoir un accès direct sur la plage qui constitue le point d'attraction premier des touristes. En s'adaptant et en voulant satisfaire la clientèle touristique ils détruisent en même temps le littoral. C'est ce qui fait dire à A. MESPLIER et P. BLOC-DURAFOUR que « les côtes sont l'enjeu d'une compétition effrénée entre leurs divers utilisateurs. Elles subissent plus que tout autre milieu la pression foncière. » (MESPLIER et BLOC-DURAFOUR, 2011 :93)

La question du capital humain et de son espace environnemental occupe une place de premier ordre dans la réflexion du développement local. C'est en maintenant un lien étroit entre l'homme et l'environnement que l'on peut espérer assurer l'harmonisation des objectifs liés à l'environnement à ceux liés au développement économique et social des localités. De cette manière, l'environnement n'apparaît pas seulement comme un milieu à défendre, à protéger, voire à conserver intact, mais aussi comme un potentiel de ressources permettant de renouveler les formes matérielles et sociales du développement local.

« Les aménagements touristiques eux-mêmes modifient profondément les milieux et paysages littoraux : dunes arasées pour édifier un mur d'immeubles ou ouvrir des parkings, opérations de comblement/remblaiement pour créer des plages artificielles ou fabriquer du terrain à bâtir, de déroctage ou de construction d'énormes jetées pour installer des ports de plaisance.¹ »

Avec l'aménagement touristique au niveau de Cap, les pêcheurs ont vu leur lieu d'embarquement et de débarquement être privatisé au profit des hôtels. Les activités de transformations qui se faisaient au niveau de la plage sont désormais faites dans les maisons. Ce faisant M. DIOMBERA dira à ce sujet que *« Les hôtels de bord de mer forment des plateformes en contrebas qui ne sont accessibles qu'à leurs clients. La construction massive d'unités hôtelières le long du rivage exclut la population autochtone à l'accès à la mer et à la plage qui deviennent des propriétés privées. »* (DIOMBERA, 2012 : 25)

III. Les crises sociétales

Elles se manifestent à travers l'impact sur les mœurs et les valeurs locales. La population étant en contact direct avec les touristes provoque l'abandon et l'imitation des valeurs culturelles chez certains. Diembéring est une terre connue pour sa tradition et ses coutumes. Mais aujourd'hui avec le tourisme, il n'y a plus cette complicité entre les anciens et la jeune génération. C'est ce qui explique une résilience du tourisme par la majeure partie des personnes interrogées, surtout chez les personnes âgées. *« Même si une tentative de développement de projets touristiques permet aux zones rurales de se placer au niveau du tourisme régional ou national, du fait de ses avantages comparatifs, elle ne réussira que si elle a été à-priori acceptée par les populations locales. »* (SONKO, Op.cit, 152)

¹ Ibid.

Des étrangers ne viendraient séjourner dans la zone pour la seule et unique raison d'y effectuer un tourisme sexuel. Ce phénomène est aujourd'hui à la mode paraît-il, beaucoup de jeunes garçons et de jeunes filles de leurs surnoms « antiquaire », abandonnent l'école pour s'adonner à cette pratique. La pauvreté et l'argent facile poussent pratiquement ces jeunes vers les bras des personnes qu'on qualifiera pour la plus part du temps de « Bouddha ». De plus, ils les construisent des villas et les achètent des voitures de luxes. De bouches à oreilles, les jeunes quittent de plus en plus l'école et deviennent des « objets » sexuels des visiteurs. Et on perçoit plus ce phénomène en haute saison (d'Octobre en Avril). Les professeurs d'écoles soutiennent aujourd'hui que le niveau des élèves a considérablement baissé. Des élèves qu'on qualifiait d'intelligent, de doués et d'espoir de la commune ont délaissé l'école, entraînant avec eux la réputation de l'école dans la zone.

Certaines personnes, au contraire, ne mettent pas en cause les touristes mais plutôt les jeunes. Selon eux c'est la jeune génération, à cause de l'argent facile et le désir d'une vie meilleure, harcèle les touristes voulant à tout prix avoir un « blanc ». Nous pouvons nous apercevoir que 1 sur 3 des personnes d'une famille travaillent de façon directe ou indirecte dans le tourisme. Quelques jeunes, qui sont employés dans ces métiers au contact direct des touristes, et appelés à faire chaque jour va-et-vient entre l'hôtel et là où ils résident avec leur famille. Ils se voient obligés, suivant la coutume, de remettre à leurs parents leur salaire qui représente parfois la seule rentrée financière pour l'entretien d'une nombreuse parentèle. Ces jeunes sont bien sûr tentés, pour une meilleure intégration au milieu touristique qui les fascine, d'utiliser ce salaire pour s'habiller comme les touristes, et pour les filles, pour leur maquillage et leur parfum.

Nous assistons aujourd'hui à une « occidentalisation » des modes de vie. L'importation de styles d'habillement fait qu'aujourd'hui il y a des « clowns culturels ». Ce sont des gens qui ressentent une sensation de rejet, de dégoût de leur culture au profit d'autres cultures en les imitant sur tout. Ce complexe d'infériorité chez les populations locales, particulièrement chez les jeunes qui en viennent à changer leurs valeurs et styles de vie en imitant le comportement et les modes de consommations des touristes. C'est un phénomène bien réel, qui prend de l'ampleur dans la commune de Diembéring. « *Appelés impacts humains, ces effets dynamiques et variés amorcent des changements dans le style de vie. Les systèmes de valeurs, les traditions, les relations familiales et communautaires, la conduite morale, etc. dans les destinations touristiques.* » (OUDJEDOUB, 2014 :68). Comme le dit l'adage « le complexe culturel est le plus grand des complexes »

Les anciens, gardiens de la tradition et des coutumes, transmettaient les valeurs et la mémoire collective grâce à la tradition orale pour renforcer les liens de la société. Mais à cause de la mondialisation culturelle, ce trésor inestimable risque en effet d'être rapidement oublié par une jeunesse non soucieuse de ses valeurs traditionnelles et pervertie à d'autres modes de pensées. Les anciens garants de ce patrimoine s'éteignent les uns après les autres et comme on le dit chez nous en Afrique, particulièrement au Sénégal : « un vieillard qui meurt c'est une bibliothèque qui brûle ». Les jeunes d'aujourd'hui n'acceptent plus certaines pratiques. Ils ont honte de conserver ce qui fait l'essence même de leur culture. Leurs cerveaux ont été « formatés » au profit de la culture venue d'ailleurs.

Il y a aussi la problématique du phénomène de l'insécurité. Depuis plusieurs années, ils font l'objet d'études à cause de la délinquance dans la zone. Elle fait partie des thèmes prioritaires et fait l'objet, aussi, de diverses résolutions adoptées par le gouvernement du Sénégal. Les zones où sont relevées les populations les plus pauvres, sont actuellement, devenues des lieux de marginalisation où règnent la violence et l'insécurité.

Le besoin des populations vivant dans la commune ne s'analyse pas seulement en termes économiques. Il s'agit aussi d'un besoin social se caractérisant par le sentiment de ne pas pouvoir prétendre à la même santé, à la même éducation et à la même sécurité que les autres couches sociales bénéficiant de ces services. Cette situation a conduit chez les populations particulièrement défavorisées, à l'effritement du sentiment d'appartenance à une communauté qui n'est pas faite pour eux. C'est en grande partie ce sentiment d'exclusion de la communauté qui concourt à créer des situations de rupture sociales génératrices de violences et de délinquance.

L'insécurité affecte la vie des populations et leur développement. Ainsi, les touristes intègrent de plus en plus le risque d'être victimes d'une agression sur leurs biens. Dans l'ensemble, l'insécurité se manifeste par les faits suivants :

- Agressions dans les voitures et carrefours ;
- Vols de montres, chaînes, bracelets, colliers, etc. ;
- Vols à main armée sur les routes ;
- Destruction de l'éclairage public et vol des ampoules pour faire régner l'obscurité ;
- Petites agressions par des jeunes drogués, trafic et usage de chanvre indien, de diluant ;
- Escroquerie par des faux monnayeurs.

Au cours de nos entretiens, la mal organisation du secteur est souvent évoqué. Certains gérants de campement et de restaurants dans la zone ont vu leur chiffre d'affaire diminuer de façon considérable. En effet, depuis que les entrepreneurs étrangers d'origine occidentaux se sont installés, ils ont détourné la majeure partie de la clientèle de ces derniers. Les deux grands hôtels (club Med et la Paillote) qui assurent la desserte aérienne cantonnent leurs touristes au sein de leur hôtel. Tout a été mis sur place pour pallier à ses moindres désirs. Ceci provoque un sentiment de frustration chez la population locale qui ne ressent pas les biens faits de cette activité. Même chose pour les résidences secondaires et les restaurants détenus par ces mêmes occidentaux qui font la concurrence aux campements. Les touristes les délaissent car ceux-ci appartiennent à des amis occidentaux. Ce faisant la clientèle devient une perle rare. Aujourd'hui, vous partez en haute saison au niveau de Cap-Skiring par exemple, tous les restaurants plein à craquer appartiennent à des occidentaux. Ce qui provoque une inégalité dans la balance économique de la zone.

« Cependant, un tourisme mal géré passera à côté de cet objectif, d'où une nécessité de bien cerner l'activité. D'abord en contrôlant minutieusement les flux touristiques pour ne pas tomber dans un tourisme de masse qui l'on connaît très bien ses conséquences, ensuite faire participer les autres secteurs de production à l'évolution économique de la zone. » (SONKO, Op.cit, 152)

Chapitre 6 : Evolutions des micro-économies locales

Dans ce chapitre nous allons analyser la question posé à nos enquêtés à savoir « **l'aménagement touristique a-t-elle une influence sur vos activités ?** » Ces impacts seront analysés selon les activités socioprofessionnelles de la population autochtone.

Nous pouvons nous apercevoir qu'à proximité de la station touristique de Cap-Skirting se développe des activités qui d'une manière ou d'une autre entretiennent des relations directes ou indirectes avec l'activité touristique. Ce faisant, à cause du tourisme ces secteurs d'activités bénéficient d'une plus-value de la dite site.

I. L'influence du tourisme sur la pêche et l'agriculture

Il existe des secteurs qui fournissent des produits nécessaires au bon fonctionnement de l'activité touristique. Une analyse beaucoup plus approfondie nous permettra de mettre à nu l'influence du tourisme sur ces secteurs. Il s'agit notamment de la pêche et de l'agriculture.

1) Influence du tourisme sur la pêche

Pendant longtemps la commune de Diembéring est une terre où la pêche est exercée même si celle-ci constitue pour la plupart du temps une activité complémentaire. En effet, depuis les années cinquante, les populations qui vivent au niveau du littoral sénégalais exerçaient la pêche dans les temps morts de la vie agricole. C'est dans les années quatre-vingt que la pêche est devenu une activité de plein temps pour une partie de la population locale de Diembéring. Cela s'est coïncidé depuis que Cap-Skirting a été érigé comme site touristique.

La commune de Diembéring dispose de plusieurs bolongs et de plus, de 20km de côte maritime. A côté de ces avantages géographiques, il y a l'existence d'un secteur touristique dynamique qui offre un réel marché pour les produits de la pêche.

Ainsi, deux formes de pêche se distinguent dans la commune :

- La pêche autour des bolongs procure essentiellement les espèces suivantes : mullets, carpes, poissons chat.
- La pêche maritime se pratique en haute mer. Les principales prises sont : les soles, les langoustes, les poissons chats, les raies, les brochets, les capitaines, les fausses morues, les « karang »

Le système de production est artisanal pour les deux sortes de pêche. On retrouve au niveau des bolongs des pirogues à pagaie ou motorisées et en haute mer des pirogues artisanales

motorisées exclusivement. Si le premier est, essentiellement, l'œuvre d'autochtones, le second est celle d'étrangers (Ghanéen, Malien, etc.) et de pêcheurs venus du nord du Sénégal.

Les ressources exploitées, se composent essentiellement de pélagiques côtiers, de démersaux côtiers et profonds et d'espèces lagunaires en abondance dans les bolongs et estuaires du fleuve Casamance.

Au niveau de la commune, le secteur se particularise par la présence de trois grands groupes de pêcheurs :

- Les pêcheurs originaires des autres régions du Pays : Lébou, Diola, Ouolof, Toucouleur composent des premières vagues de migrants vers la région sud à la suite de la sécheresse des années 70 ;
- Les pêcheurs autochtones peu professionnels et faiblement équipés ;
- Les pêcheurs venant des pays voisins tels que le Mali, la Guinée Bissau et le Ghana, souvent très professionnels, avec des techniques diverses.

L'exploitation des huîtres est une activité réservée aux femmes, particulièrement dans les villages insulaires.

L'attractivité de la zone, l'accroissement des besoins alimentaires et la montée démographique dans la commune ont favorisé le développement de la pêche pirogrière. Aujourd'hui, grâce au tourisme, les acteurs de la pêche se sont vus dans l'obligation de changer de méthodes afin de stimuler puissamment le commerce et la production de poisson. Ainsi, grâce aux appuis de l'état et de certains hôteliers, les pêcheurs ont reçu des subventions pour la motorisation des pirogues, la détention de filets plus modernes ainsi que des gilets de sauvetage. En effet, la demande des hôtels en fruit de mer, les pêcheurs sont obligés de s'équiper en conséquence pour satisfaire les hôteliers.

La diversification de l'offre est l'un des avantages de cette activité et est probablement liée à l'augmentation des revenus du fait que le prix du kilogramme de crevettes par exemple varie entre 2500 et 4000 francs CFA et celui de la langouste entre 5000 et 10.000 francs CFA. A noter que l'augmentation du prix se fera uniquement à cause des moyens matériels du pêcheur et de la méthode de conservation. Aussi, nous avons constaté que les pêcheurs locaux bénéficient plus de la relation tourisme-pêche. Au cours de nos entretiens avec les responsables d'approvisionnement des hôtels, ceux-ci nous expliquent qu' « *aujourd'hui, les hôteliers se ravitaillent en grande partie dans la zone, soit à Boudiette, soit sur la plage même du Cap-Skirring à proximité des établissements hôteliers* » à plus de 70%. Ainsi est né des contrats de

livraison entre pêcheurs locaux et hôteliers. Donc nous pouvons dire que l'arrivée du tourisme à bien profiter à ceux-ci.

Aussi, des rencontres sont faites entre hôteliers et pêcheurs afin de trouver des solutions face à la rareté de certains produits de la mer.

2) Influence du tourisme sur l'agriculture

Les réponses fournies par les populations locales sur l'impact véritable du tourisme sur l'agriculture ont été saisies. D'aucun n'ignore le conflit qui existe entre le tourisme et l'agriculture comme évoquer précédemment. Mais des progrès sont entrain d'être fait par les hôteliers pour aider les agriculteurs.

La plupart des personnes interrogées affirme que les hôtels ne s'impliquent pas trop dans le processus de développement de la commune. Une enquête plus approfondie nous a permis de mettre la main sur ce que nous pouvons appeler « la partie invisible de l'iceberg » à travers des révélations et des preuves à l'appuie. La vérité est que certains hôtels participent activement au développement socio-économique local.

Pour preuve, nous avons l'Agrisud une association de solidarité internationale qui est un partenaire privilégié du club. En effet, avec l'aide de celle-ci, le club Med développe des filières locales d'approvisionnement en fruits et légumes depuis 2008. Cette spécialisation a pour finalité d'aider les petites entreprises paysannes locales à se développer. En réalité, l'association forme et accompagne à travers son expérience et ses compétences, les exploitants agricoles dans la commune en développant leurs activités. Beaucoup de femmes exploitantes sont ainsi devenues stable financièrement. Agrisud en se comportant ainsi, apporte plus de sérénité à leurs activités mais aussi des revenus de plus en plus réguliers. Ce partenariat permettra au club Med d'augmenter le pourcentage de ses achats dans la localité. En effet, le club Med effectue seulement 10% de ses approvisionnements au niveau local et le reste à savoir les 90% proviennent de la France et de Dakar. Aujourd'hui, grâce au projet mis en place par Agrisud et le club, les femmes estiment que leurs produits sont de qualités et que les hôtels commencent à avoir confiance à leurs productions et rendent ainsi leurs activités fructueuses. Désormais, elles peuvent assurer la scolarité de leurs enfants et participer en quelque sorte aux dépenses quotidiennes.

II. Influence du tourisme sur les arts et métiers et la mobilité interne

1) Influence du tourisme sur les arts et métiers

Le tourisme a permis la relance des activités artisanales traditionnelles dans la commune et il est désormais perçu comme une incidence positive. Un coup d'œil au village artisanal de Cap-Skirring et au niveau des vendeurs d'antiquités pour se rendre compte du dynamisme de ce secteur d'activité. Au cours de nos différents entretiens avec les acteurs du village, nous avons pu lister plus 50 artisans qui s'y travaillent. Les différents corps de métiers qu'on y trouve sont :

- Les sculpteurs sur bois
- Les vendeurs d'objets d'art
- Les cordonniers, les vanniers
- Les bijoutiers

Le prix des articles vendus peut varier. D'après El hadj DIOUM « *les nouveaux touristes qui arrivent sont beaucoup plus généreux. Mais les habitués de la zone effectuent de plus en plus de marchandage.* ». De ce fait, un masque peut coûter environ 100.000 voire 200.000 francs CFA. Il y a environ 70% des artisans qui nous proviennent de Ziguinchor et le reste nous viennent de Kolda, Kaolack et même de la Guinée-Bissau. Les artisans de la commune sont peu représentés du fait qu'ils ont mis du temps pour faire des affaires. Nous pouvons comprendre ce retard à cause de la vision péjorative qu'ils avaient sur ce métier. Mais une prise de conscience est entrain d'être faite par la jeune population qui comprend maintenant l'importance de ce secteur.

En dehors des avantages que le tourisme apporte aux acteurs des arts et métiers, il procure de réels avantages en ce qui concerne la qualité des produits vendus. Un grand intérêt est porté à l'égard de la qualité des œuvre d'art car le touriste est un amateur de produit fait-main. Aujourd'hui, nous percevons une grande évolution de ce secteur d'activité. Au paravent, les expressions artistiques étaient étroitement liées à des pratiques religieuses. L'œuvre d'art traditionnelle pris à part était seulement dédiée au culte animiste ou à d'autres fins tribales. L'art, aujourd'hui, destiné aux touristes est perçu comme un objet artistique destiné non à des rites mais plutôt pour la vente aux touristes.

L'impact du tourisme sur les arts et métiers s'est ainsi manifesté sur la modification du design des produits proposés aux touristes. Autrement dit, c'est l'attractivité de la zone qui force en quelque sorte l'esthétique d'un produit artisanal. Cette situation est partout la même dans les communes où le tourisme est développé. Certaines communautés modifient leurs produits pour se conformer aux valeurs esthétiques de la clientèle touristique. Cette thèse est soutenue par Mamadou DIOMBERA en ces termes : « *la production s'adapte progressivement à la demande des touristes surtout dans le domaine de l'artisanat.* » (DIOMBERA, 2013 :7)

A côté, le folklore et la musique ont bénéficié du développement touristique. De nombreux troupes folkloriques de la commune et des villages à l'entour viennent se produire au niveau du seul centre culturel dont dispose la zone à savoir le Cisko Centre. « *Des concerts en plein air peuvent donner lieu à de gigantesques rassemblements* » (MESPLIER et BLOC-DURAFFOUR, Op.cit, 83). Paradoxalement, le tourisme semble avoir des effets positifs sur la culture. Il a permis semble-t-il un enrichissement culturel vis-à-vis de la population autochtone. Certains touristes étaient réticents face à la culture locale ce qui faisait naître chez eux des stéréotypes. Par exemple ils considéraient les peuples africains comme des barbares sans culture, sans aucune éducation à la base. Dans notre zone d'étude, les populations soutiennent que le tourisme participe à la promotion et à la valorisation des cultures traditionnelles. Cette affirmation sera promue par Gisler Isidore Camala MANDIAMY qui selon lui « *l'organisation de ces événements, participent à l'échange culturelle, à la valorisation et à la pérennisation de leur culture et de leurs traditions. De ce fait, la venue de touristes ne change en rien les pratiques culturelles et traditionnelles* ». (MANDIAMY, Op.cit, 70)

Nous pouvons ainsi dire que l'impact des activités du tourisme sur les arts et métiers est à la lumière de cette analyse assez élucidé. Notre objectif étant de montrer que le tourisme a été un catalyseur voire un déclic pour l'évolution et le développement de ce secteur d'activité.

2) Influence du tourisme sur la mobilité interne

Les taxis clandestins, communément appelés « clandos » est un service de transport collectif, qui est encore aujourd'hui totalement illégal malgré leur fonctionnement au niveau de la zone. Ainsi, les chauffeurs n'obéissent à aucune règle particulière : ils n'ont pas nécessairement de permis de conduire, les véhicules sont rarement assurés et souvent en mauvais état.

Le taxi « clando » est un service de transport artisanal. Il arrive parfois qu'un propriétaire possède plusieurs véhicules, et emploie plusieurs chauffeurs, mais bien souvent le propriétaire

conduit lui-même son véhicule. Qu'il soit propriétaire ou non, le chauffeur du taxi est toujours responsable de son offre de transport, c'est-à-dire de ses itinéraires, de ses horaires, et de ses prix.

Le développement du tourisme et la croissance accélérée de la population dans le village de Cap-Skiring ainsi que celle des quartiers périphériques fait que Diembéring subissait une offre de transport insuffisante. C'est ainsi que les taxis « clando » sont devenus, quelques années seulement, après leur apparition dans cette localité, des éléments incontournables dans le secteur du transport touristique. Autre secteur qui a vu ses affaires envolées avec l'arrivée de l'activité touristique dans la commune.

Solliciter de toute part par les touristes, ces engins qui, jadis étaient considérés comme des «convoyeurs de la mort» font désormais la pluie et le beau temps dans les rues de cette localité à cause des tarifs très abordables qu'ils proposent. Ils sont loués le plus souvent par les touristes qui veulent entrer dans les bas fonds de la commune et que seul les « clandos » peuvent y accéder. Beaucoup de jeunes de la localité s'activent aujourd'hui, dans ce nouveau mode de transport. A en croire aux estimations des uns et des autres, on compte plus de 20 jeunes conduisant les taxis.

On les trouve partout dans des lieux stratégiques de la commune tels que la gare routière, à Cabrousse et à Diembéring, en train d'épier les éventuels clients pour les acheminer à toutes les destinations.

Leur apport dans le secteur du transport est plutôt bien apprécié du côté des populations ainsi que des touristes. *«On ne peut que se réjouir de la présence des « clando » dans notre localité. Car, nous n'avons plus besoin de faire des kilomètres de marche pour nos déplacements»* nous indique un usager.

Diembéring ne disposant pas de taxi jaune et noir ni de taxi Djakarta, la mobilité intérieure est monopolisée par les taxis clando. On peut désormais se déplacer avec 200 F CFA à l'intérieur de la commune et 2000 F CFA pour aller dans les villages environnant.

Au de-là des bouleversements apportés par les taxis « clando » dans le secteur de la circulation, il faut également souligner le côté économique notamment pour la commune de Diembéring mais aussi les stations d'essence et les mécaniciens.

A en croire le maire de la commune, la contribution annuelle des taxis « clando » en termes de taxes communales dépasse de loin les attentes. Evaluant celle-ci à plus de cinq (5) millions de nos francs, il plaide néanmoins pour leur encadrement.

En effet, à la suite du maire, le gérant de la station d'essence souligne également les mêmes progrès. Selon lui, l'arrivée des « clando » a plus que boosté leur commande en carburant.

Nous pouvons donc dire que l'activité touristique a conduit à la mise en place d'un secteur bien vrai informel mais bien utile pour son développement. Il permet ainsi à des jeunes de s'adonner à cette activité en proposant des offres de transport comme aucun autre afin d'assurer la mobilité des touristes mais en même temps celle de la population.

III. Processus d'adhésion

1) La création de réceptifs hôteliers

Il faut savoir à ce niveau que la construction de réceptifs hôteliers a suscité la création d'emplois directs et indirects. Rien qu' « *en 2002, au Cap-Skiring, le tourisme a créé quelques 700 emplois directs, ainsi que 2100 emplois indirects estimés* » (MANDIAMY, Op.cit, 64). La population locale a été employée comme main-d'œuvre dans les chantiers mais pas seulement, après la construction des réceptifs hôteliers, ils sont aussi employés pendant la phase de fonctionnement.

La création de réceptifs hôteliers a permis aussi à la population locale de bénéficier des bienfaits de l'activité touristique. Le tourisme a permis l'amélioration du cadre de vie de la population locale par le partenariat. De ce fait, avec le développement du secteur touristique dans la zone, des fondations et actions humanitaires ont vu le jour parmi lesquelles la fondation du club Med et les actes solidaires du Cisco Centre.

Depuis 1988, le club Med s'est engagé à travers sa fondation à mener des actions solidaires à proximité des sites où il s'est implanté comme au Sénégal. Au Cap-Skiring par exemple, la fondation travaille en parfaite collaboration avec l'Association Espérance en Casamance (AEC). De concert avec l'association, la fondation offre aux touristes la possibilité de faire des dons de livres dans son espace fondation situé au sein du village. Ils sont ensuite redistribués dans les bibliothèques fréquentées.

Aussi, le Club Med a mis en place une filière de tri des déchets qui bénéficie aux populations locales. C'est en octobre 2006 que s'est ouvert le premier centre de tri de déchets de la région et ceci grâce à l'intervention du Club Med avec comme partenaire Oasis Boucotte. Ce projet a été initié dans seul but de trier l'ensemble des déchets engendrés par l'exercice de son activité touristique comme par exemple : le fer, l'aluminium ou encore le plastique. Ce sont plus de 90% de déchets collectés qui sont aujourd'hui recyclés. Ainsi, ce centre de tri a aussi permis la création d'une douzaine d'emplois et l'acquisition d'un savoir-faire original de tri des déchets. Grace à ce dispositif exemplaire les autorités tentent de l'élargir à d'autres communes. « *La modalité de collecte et de stockage les déchets solides provenant des activités touristiques, assurera la préservation des sols en état de propreté.* » (POMEANU, 2013 :27)

A coté du club Med, il y a le Cisko Centre qui participe aussi au développement local de la zone. Pendant la basse saison qui nécessite la plupart du temps l'arrêt immédiat de l'activité touristique dans la commune, le Cisko Centre est le seul hôtel qui peut encore se venter de mettre en place une politique afin de palier au manque de touristes. Chaque année, l'hôtel collabore avec de grandes entreprises installées dans la région comme la Société Générale de Banques aux Sénégal (SGBS) pour l'organisation de colonies de vacance. Cette manière de faire lui a permis d'élargir ses activités et de pouvoir gérer ses charges fixes jusqu'à l'ouverture de la haute saison touristique.

La basse saison coïncide aussi avec la baisse de la production des activités comme l'agriculture et la pêche. Afin d'aider la population locale à trouver d'autres entrées d'argent, le Cisko Centre coopère avec les pêcheurs et les agriculteurs de la place.

Les pêcheurs pour les besoins de la colonie de vacance sont reconduits pendant cette courte période en maîtres nageurs. Ceci dans le but d'apprendre aux colons à nager mais aussi de les surveiller pendant la baignade. Aussi, certains d'entre eux utilisent leurs pirogues pour les besoins de découverte de bolongs et de lieux pittoresques. Même si initialement ils ne sont pas des guides professionnels, cette activité les a permis d'acquérir des compétences dans ces domaines et même temps les a permis d'accroître leurs revenus journaliers.

Il en est de même pour certains agriculteurs qui se sont vus confier la charge de jardinier au niveau de l'hôtel. D'autres sont même devenus des experts en la matière et ont délaissé pratiquement leurs activités primaires.

Tout ceci pour dire que les réceptifs hôteliers participent activement au développement local de la zone à travers des partenariats et des collaborations pour s'acquitter la part qui leur incombe à savoir investir dans le social.

2) Les retombés financiers

Les ressources de la commune de Diembéring sont très diversifiées parmi lesquelles il y a celles tiré de l'activité touristique. En effet, l'activité touristique a permis de distribuer une part de ressources financières aux individus, aux familles et aux groupes par des mécanismes administratifs. Parmi les services nous pouvons distinguer le service de santé, l'éducation et le logement. Après l'inauguration de la station jusqu'à nos jours, les taxes versés à la mairie s'élève à des milliards de francs CFA et a permis la construction d'école et de dispensaires. En guise d'exemple, le club Med à lui seul verse environ 120 000 000 FCFA à la commune ce qui constitue un gain énorme.

Aussi, la réalisation des routes a désenclavé les différents villages de la zone et de là même, a contribué au développement de leurs activités traditionnelles. « *La réalisation des ponts de Niambalang, Ediougou, Diakène et de Katakalousse, a été possible grâce, en grande partie, à l'activité touristique* » (MANDIAMY, Op.cit, 66). Aujourd'hui, il est plus facile à un paysan d'évacuer rapidement ses produits vers les marchés à l'entour de la commune. Toujours grâce au tourisme, le village de Cap, de Diembéring, de Cabrousse, de Boucotte-Diembéring et Bouyouye (central solaire) ont été électrifiés. Aussi, l'eau courant et le téléphone y sont disponibles depuis plusieurs années.

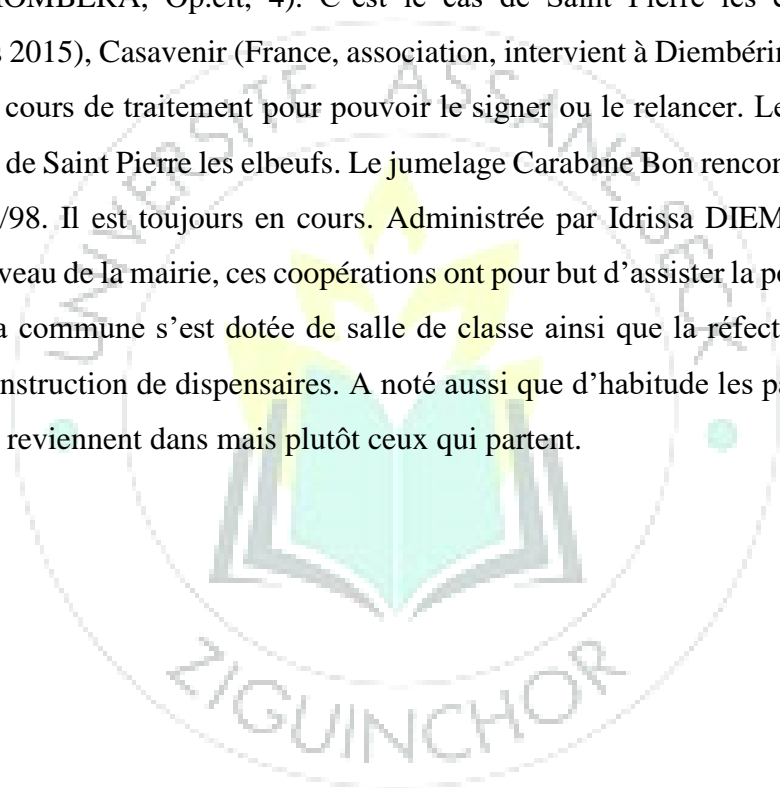
Aujourd'hui, dans chaque famille on peut trouver au minimum 2 à 3 personnes ayant trouvées un emploi dans le secteur du tourisme. Ce qui leur permet de subvenir aux besoins de leur famille. Les enquêtes menées auprès de la population locale nous ont permis de connaître l'impact de l'activité touristique sur leur condition d'existence. En effet, certains enquêtés considèrent l'implantation du tourisme dans leur localité comme une aubaine. Comme l'affirme une mère de famille dont deux (2) de ses enfants travaillent dans un hôtel de la place : « *Le secteur du tourisme a des effets bénéfiques, depuis que mes deux (2) enfants ont trouvé un emploi dans un hôtel de la place, notre condition a changé, nous mangeons à notre fin et notre maison a été réfectionnée grâce au salaire qu'ils gagnent* »

Par la création de la station balnéaire de Cap-Skiring au niveau de la commune, on a aussi assisté à l'électrification de bon nombre de localités tels que le village de Cap-Skiring,

Cabrousse, Bouyouye et Diembéring. De l'avis de certains habitants de Saly, la création de la station leur a permis de sortir de la pénombre dans lequel ils vivaient.

« Avant l'électrification, il nous était difficile d'effectuer certaines tâches ou de nous déplacer et nous nous couchions trop tôt pour pouvoir continuer nos activités le lendemain mais maintenant avec l'électrification on a plus de contraintes »

Il existe aussi au niveau dans la commune des coopérations institutionnalisées entre les touristes et la mairie. Le tourisme est une activité prépondérante dans la vie socio-économique des populations à travers des actions ponctuelles de la part de touristes ou d'associations humanitaires (DIOMBERA, Op.cit, 4). C'est le cas de Saint Pierre les elbeufs (France, commune, depuis 2015), Casavenir (France, association, intervient à Diembéring depuis 2015). Le dernier est en cours de traitement pour pouvoir le signer ou le relancer. Le plus actif c'est avec la commune de Saint Pierre les elbeufs. Le jumelage Carabane Bon rencontre est aussi très ancien depuis 97/98. Il est toujours en cours. Administrée par Idrissa DIEME, chargé de la coopération au niveau de la mairie, ces coopérations ont pour but d'assister la population locale. C'est ainsi que la commune s'est dotée de salle de classe ainsi que la réfection des toilettes scolaires, et la construction de dispensaires. A noté aussi que d'habitude les partenariats ce ne sont pas ceux qui reviennent dans mais plutôt ceux qui partent.



Conclusion et recommandations

I. Conclusion

Le tourisme est devenu aujourd'hui une activité génératrice de revenu, un facteur de développement mais aussi un grand générateur d'emploi. Néanmoins, ces effets positifs peuvent s'accompagner par d'autres effets dits négatifs. Le développement local a pour but d'intégrer les dimensions économiques, sociales et environnementales. Ce basant d'avantage sur les ressources locales, il se veut comme principe de faire participer la population locale avant, pendant et après l'aménagement du site pour asseoir une dynamique touristique viable.

Cette étude effectuée dans la commune de Diembéring, nous révèle que celle-ci a subi des transformations suite aux aménagements touristiques. Ceux-ci se sont manifestés tant au niveau spatial qu'au niveau de la vie des populations locales. Les aménagements effectués et l'activité touristique en elle-même ont eu des répercussions diverses à la fois positif et négatif aussi bien sur l'environnement qu'humain de la zone.

Les impacts positifs sont appréhendés à travers l'évolution des microéconomies, la création d'emplois et les infrastructures de base. *« Il ne fait aucun doute que l'activité touristique peut amener bien-être, richesse et emplois et que la dépense touristique ne bénéficie pas seulement aux personnes et aux entreprises travaillant dans le secteur, mais aussi à ceux qui fournissent biens et services à l'industrie touristique ou encore aux producteurs de biens de consommation »* (BORGHI, LANDO et SENN, 2017 :19). Quant aux impacts négatifs, elles semblent le plus soulignés par les habitants de la zone. Ils se matérialisent à travers la consommation de l'espace agricole et littoral au profit du tourisme mais aussi par une influence néfaste sur les traditions et cultures.

Aujourd'hui, il est donc nécessaire de s'attarder sur les impacts négatifs des aménagements touristiques afin de trouver des voies et moyens appropriés pour le déroulement de l'activité touristique dans la commune.

II. Recommandations pour une valorisation touristique durable

Nous sommes arrivés à affirmer que l'aménagement touristique au niveau de la commune de Diembéring ne correspond pas à un aménagement touristique durable et ceci peut être vérifié par l'interprétation des résultats d'entretien de la recherche effectuée. Ainsi, pour ce faire nous nous sommes attardés à formuler des recommandations qui vont dans le sens de

sauvegarder les intérêts de la population d'accueil. Ceci se fera sans doute avec la combinaison de plusieurs acteurs qui incombent en premier lieu l'Etat à travers la SAPCO-Sénégal, les gérants et la population elle-même.

Le tourisme est une activité économique qui n'existerait pas sans moyen publique. L'intervention de la commune est très importante du fait que l'activité tourisme est extrêmement tributaire de l'action locale. Autrement dit de la bonne gouvernance, qui associe tous les acteurs concernés par le phénomène touristique.

Le développement touristique durable est devenu une nécessité que chaque destination touristique doit prendre en compte non seulement à travers son contexte mais aussi en adaptant les réalisations existantes à la demande. Nous savons qu'un développement touristique durable irréprochable est impossible, la seule issue est de minimiser au maximum les externalités négatives contraires à la durabilité. L'activité touristique ne peut prétendre être définitivement durable à cause de l'offre et de la demande qui sont en perpétuelles mutations.

Pour la bonne réussite de l'aménagement touristique dans la commune et dans une perspective de durabilité, il faut d'abord étudier l'évolution des modes de développement du tourisme en matière d'aménagement à travers les stratégies déjà mise en place. Le maintien de l'équilibre et de l'équité est l'un des fondements de l'avenir de la commune. Il est plus qu'évident, pour bien s'inscrire dans une logique de durabilité, il faut bien connaître les nouvelles lois et notamment la loi sur le tourisme durable. Par conséquent, il est obligatoire de mener une politique d'amélioration du milieu avec l'ensemble des acteurs de la commune qui interviennent pour l'avenir du tourisme. L'aménagement touristique doit reposer sur des critères de durabilité, il doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales.

Bibliographie :

Ouvrages

BOYER M. (1996). *L'invention du tourisme*. Gallimard. Paris. 160p.

DIOP M. (2011). *Décentralisation et développement urbain*. Édition clairafrique. Dakar. 393p.

DEWAILLY J. M. et FLAMENT E. (2000). *Le tourisme*. SEDES. Paris. 192p.

LAZZAROTTI O. (2011). *Patrimoine et tourisme : histoire, lieux, acteurs, enjeux*. Belin. Paris. 205p.

MESPLIER A. et BLOC-DURAFOUR P. (2011). *Le tourisme dans le monde*. Bréal. France. 338p.

Michel F. (1998). *Tourismes, touristes, société*. Harmattan. Paris. 384p.

VLES V. (2005). *L'aménagement touristique durable du territoire*. Université de Pau et des pays de l'Abour. 509p.

Thèses

IBANESCU B. (2012). *Les conditions de mise en tourisme d'un espace rural périphérique de l'union européenne : la province de Moldavie en Roumanie*. Thèse de doctorat : Géographie. Université de Michel de Montaigne-Bordeaux III. 211p.

LOUBET F. (2011). *Analyse de l'impact du tourisme sur le développement des territoires ruraux marginaux. Application de l'approche par les capacités à l'étude de l'espace rural rhônalpin*. Thèse de doctorat : Sciences économiques. Université de Grenoble. 325p.

NASSER W. (2014). *Construction territoriale, développement local et tourisme : cas du Liban*. Thèse de doctorat : Sciences économique. Université de Grenoble. 236p.

POMEANU E. (2013). *Etudes sur le tourisme durable et sa contribution au développement régional*. Thèse de doctorat : Science de l'information et de la communication. Université de Toulon. 193p.

SONKO S. M. (2013). *Le tourisme rural et la réduction de la pauvreté*. Thèse de doctorat : Economie sociale. Université de Toulouse 2 le Mirail. 249p.

Articles

CHARLES L. et KALAORA B. (2007). « *De la protection de la nature au développement durable : vers un nouveau cadre de savoir et d'action ?* ». *Espaces et sociétés* (n° 130). pp.121-133.

DEPRAZ S. (2017). « *Penser les marges en France : l'exemple des territoires de « l'hyper-ruralité* » ». *Bulletin de l'association de géographes français*. 94-3, pp.385-399

DIOMBERA M. (2012). « *Le tourisme sénégalais à la recherche d'une nouvelle identité* ». *Téoros*. pp. 21-30.

DIOMBERA M. (2013). « *Tourisme et développement local : vers une redéfinition des relations au niveau de la Petite-Côte sénégalaise ?* ». *Études caribéennes*. 12p.

SENE A. et DIEME I. (2018). « *Entre développement touristique et recul des espaces rizicoles dans la commune de Diembéring (région de Ziguinchor, Sénégal) : quelle alternative pour un développement local durable?* ». *Belgeo*. 19p.

FRANÇOIS H. (2004). « *Le tourisme durable une organisation du tourisme en milieu rural* ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*. pp. 57-80.

MWANZA H. et KABAMBA K. (2002). « *Pauvreté et marginalisation rurales en Afrique au sud du Sahara* ». *Belgeo*. pp. 3-16.

REYNAUD A. et CAZES G. (1990). « *Le tourisme international : mirage ou stratégie d'avenir ?* ». coll. J. Brémond. In: Travaux de l'Institut Géographique de Reims. n°77-78, Champagne-Ardenne : identité, évolution. pp. 116-118.

SCHMITT B. et GOFFETTE-NAGOT F. (2000). « *Définir l'espace rural ? De la difficulté d'une définition conceptuelle à la nécessité d'une délimitation statistique* ». In: *Économie rurale*. N°257. pp. 42-55;

Mémoires

LAVERGNE S. (2013). *Aménagement touristique durable et valorisation du littoral de Bejai*. Mémoire de fin d'étude. Université Bejaia. 100p.

OUJEDOUB O. (2014). *Aménagement touristique et développement local*. Mémoire de fin d'étude : Sciences économiques. Université de béjaia. 181p.

SAID G. (2003). *Le tourisme environnemental et l'aménagement urbain du littoral*. Mémoire de fin d'étude : sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire. Université de mentouri Constantine. 216p.

Sites internet :

<http://www.senepius.com/article/le-fouladou-reclame-sa-part-delevage>

http://www.planete-senegal.com/senegal/agriculture_senegal.php

http://www.village-casamance.com/sites/default/files/field/photosgallery/Oussouye.4_0.jpg

<https://journals.openedition.org/belgeo/docannexe/image/23362/img-3.jpg>

<https://journals.openedition.org/belgeo/docannexe/image/23362/img-2.jpg>

<http://www.cap-skirring.com/int/tourism/detail.php?id=236>

Annexe :

Questionnaire :

Section1 : Pour la population d'accueil

Objectifs: évaluer les impacts des réceptifs sur les activités socio-économiques.

I. Identification:

1. Prénoms: _____ Nom: _____
2. Age _____ 3. Sexe : Homme _____ Femme _____
4. Situation matrimoniale : Marié(e) _____ Célibataire _____ Veuf(ve) _____
Divorcé(e) _____

5. Lieu de résidence:

6. Migration: êtes-vous originaire de la commune de Diembéring ?

Oui _____ Non _____ si non d'où?

II. Activités socioprofessionnelles:

7. Pêcheur: Le tourisme a-t-il une influence sur votre activité?

Oui _____ Non _____ Si oui comment?

Avez-vous tiré satisfaction de ces changements?

Oui _____ Non _____ Si oui ou non pourquoi?

8. Artisan: Le tourisme a-t-il une influence sur votre activité?

Oui _____ Non _____ Si oui comment?

Avez-vous tiré satisfaction de ces changements?

Oui _____ Non _____ Si oui ou non pourquoi?

9. Vendeur d'antiquités: Le tourisme a-t-il une influence sur votre activité?

Oui _____ Non _____ Si oui comment?

Avez-vous tiré satisfaction de ces changements?

Oui _____ Non _____ Si oui ou non pourquoi?

10. Paysan: Le tourisme a-t-il une influence sur votre activité?

Oui _____ Non _____ Si oui comment?

Avez-vous tiré satisfaction de ces changements?

Oui _____ Non _____ Si oui ou non pourquoi?

III! Rapports communautés locales/réceptifs hôteliers:

11. Existe-t-il des liens étroits entre la commune et les hôtels?

Oui _____ Non _____ Si oui sur quelles bases _____ Si non pourquoi?

Si non que préconisez-vous comme solution?

12. Les habitants tirent-ils des avantages de la des réceptifs?

Oui Non Si oui de quelle nature? Si non pourquoi ?

13. Avez-vous perdu ou gagné avec l'installation des réceptifs?

1. Avoir gagné 2. Avoir perdu

Si 1 en quoi ? Si 2 en quoi?

Section 2 : Pour les réceptifs hôteliers

Objectifs: Identifier l'impact des aménagements touristiques sur le milieu physique.

I. Identification:

1. Prénoms:

Nom:

2. Age

3. Sexe : Homme

Femme

4. Situation matrimoniale : Marié(e)

Célibataire

Veuf(ve)

Divorcé(e)

5. Lieu de résidence:

II. Impacts sur les paysages:

6. Avez-vous noté la disparition de paysages quelconques liée à l'installation des réceptifs hôteliers?

Oui

Non

Si 1 de quelle nature

Végétation

Relief

Cours d'eau

Points d'eau

Champ agricole

Habitations

Si autres citez-les

7. Quelle fut leur localisation?

Bordure de mer

Dans le village ou la ville

Sur le continent

8. Avez-vous noté l'apparition de nouveaux paysages liée à l'installation des réceptifs hôteliers

Oui

Non

Si oui de quelle nature

Végétation

Relief

Cours d'eau

Point d'eau

Champ agricole

Habitations

Si autres, citez-les

9. Quelle est leur localisation ?

Bordure de mer

Dans le village ou la ville

Sur le continent

Table des matières :

Dédicaces :.....	1
Remerciements :	4
Liste des figures :.....	9
Liste des graphiques :	9
Liste des photos :	9
Liste des tableaux :	9
Introduction Générale :	10
Contexte de l'étude :	11
Intérêt du sujet :.....	12
Analyse conceptuelle :	12
Revue de la littérature :	15
Problème posé :	17
Objectif de la recherche :	20
Hypothèses de la recherche :	20
Méthodologie de la recherche :	20
Première partie : Présentation générale de la commune de Diembéring	
Chapitre 1 : Diembéring, identité d'une commune	24
I. Histoire de la commune.....	24
II. Les facteurs physiques et humains	24
1) Les facteurs physiques	24
a) Relief et sols	24
b) Climat	25

c)	Végétation et faune.....	25
2)	Les facteurs humains	26
a)	Structure de la population	26
b)	Mouvement de la population.....	26
III.	Les activités économiques (traditionnelles).....	27
1)	L’agriculture.....	27
2)	L’élevage.....	28
3)	La pêche	29
4)	L’artisanat.....	30

Chapitre 2 : L’activité touristique dans la commune.....32

I.	Le tourisme dans la zone.....	32
II.	Les formes de tourisme praticables	33
1)	Le tourisme rural intégré.....	33
2)	Le tourisme culturel	34
3)	Le tourisme de découverte	34
4)	L’écotourisme.....	35
III.	Inventaire de quelques réceptifs hôteliers.....	35
1)	Les hôtels.....	35
a)	Le club Med.....	36
b)	La paillote	36
c)	Le Cisko centre	37
2)	Les campements	38
3)	Les résidences	38

Deuxième partie : Tourisme et aménagement touristique au Sénégal

Chapitre 3 : Regard sur le tourisme au Sénégal42

I.	La politique touristique au Sénégal	42
1)	L'offre produit.....	44
2)	L'accessibilité du produit	45
II.	L'environnement des affaires au Sénégal	46
III.	Analyse de l'offre et de la demande touristique au Sénégal	47
1)	Analyse de l'offre.....	47
a)	L'hébergement touristique.....	47
b)	La restauration touristique	49
c)	Les agences de voyages	49
2)	Analyse de la demande.....	50

Chapitre 4 : La SAPCO-Sénégal : un instrument de mise en valeur des politiques d'aménagement touristique.....54

I.	Mission d'aménagement de la SAPCO-Sénégal	54
1)	Délimitation de la zone à mettre en valeur.....	54
2)	Apurement de la situation foncière et domaniale du terrain	54
3)	Etudes de détail	55
4)	Travaux d'aménagement.....	56
5)	Défense du patrimoine	56
6)	Protection et régénération des ressources naturelles	56
7)	Responsabilité sociale de l'entreprise.	57
II.	Méthode et outils à l'aménagement touristique	57
1)	Cartographie des Zones d'Intérêt Touristique (ZIT).....	57

2)	Sélection des zones potentielles d'intérêt sur la base de repérage	58
3)	Etudes des factibilités	58
4)	Cadastrer le foncier	58
5)	Master planning du site	59
a)	Plan général du site	59
b)	Le plan d'aménagement détaillé	59
6)	Définition du Cahier de charges	59
7)	Business model de l'investisseur	59
8)	Immatriculation du foncier	59
9)	Campagnes d'information	63
10)	Etablissement du rapport d'évaluation des impenses	63
11)	Etablissement du décret d'indemnisation	63
12)	Création des titres fonciers	63
13)	Avis de la Commission de Contrôle des Opérations Domaniales (CCOD) sur acte de	64
14)	Formalités de publicité foncière et de liquidation des droits du Conservateur ..	64
15)	Définition des Termes de Référence (TDR) du projet touristique de la ZTI.	65
16)	<i>Short listing</i> des cabinets	65
III.	Les acteurs qui interviennent dans l'aménagement	65
1)	Les acteurs publics	65
a)	L'Etat	65
b)	La Société d'aménagement et de la promotion des côtes et zones touristiques du Sénégal (SAPCO-Sénégal)	66
c)	L'agence de Promotion des Investissements (APIX)	66
2)	Les acteurs privés	66
a)	Les promoteurs privés	66
b)	Les populations locales	67

Troisième partie : L'aménagement Touristique sur le développement local de la commune de Diembéreng

Chapitre 5 : Les mutations spatiales70

- I. La consommation de l'espace agricole 70
 - 1) La monétarisation des surfaces agricoles 70
 - 2) Une démographie en expansion 71
- II. La consommation de l'espace littoral..... 73
- III. Les crises sociétales 74

Chapitre 6 : Evolutions des micro-économies locales.....78

- I. L'influence du tourisme sur la pêche et l'agriculture..... 78
 - 1) Influence du tourisme sur la pêche..... 78
 - 2) Influence du tourisme sur l'agriculture 80
- II. Influence du tourisme sur les arts et métiers et la mobilité interne..... 81
 - 1) Influence du tourisme sur les arts et métiers 81
 - 2) Influence du tourisme sur la mobilité interne..... 82
- III. Processus d'adhésion 84
 - 1) La création de réceptifs hôteliers..... 84
 - 2) Les retombés financiers..... 86

Conclusion et recommandations.....88

- I. Conclusion..... 88
- II. Recommandations pour une valorisation durable 88

Bibliographie :90

Annexe :92